

BRICE LOPEZ GRAH

Le nouchi : une langue en devenir?

Mémoire pour le grade de Master

Trondheim, le 17 novembre 2014

NTNU - Norges teknisk-naturvitenskapelige universitet

Université des Sciences et Techniques de Norvège

Faculté des langues et littératures

Résumé

Le mémoire présente une langue locale de la Côte-d'Ivoire, le nouchi, dans sa nature, son système, son fonctionnement, et ses rapports avec les autres langues qui composent le paysage linguistique ivoirien ; ceci pour susciter une volonté politique quant à sa standardisation et à son officialisation. Les travaux de Louis-jean Calvet, qui s'intéressent aux fonctions et usages des langues, à l'aménagement et aux politiques linguistiques, motivent et orientent l'argumentaire développé. Ils aident à faire l'inventaire des langues utilisées en Côte-d'Ivoire, le rôle que l'État leur assigne et les fonctions que chacune d'elles jouent au sein de la société ivoirienne. Ils aident par ailleurs à justifier pourquoi le nouchi devrait être officialisé.

Remerciements

Un proverbe africain dit qu'*une seule main n'attache pas un paquet*. Effectivement, ce mémoire de Master n'aurait pu aboutir sans le concours de quelques personnes que je tiens à remercier.

Je dis merci au Professeur Hans Petter Helland de m'avoir permis de mener cette recherche sous sa direction. Sa disponibilité et ses conseils m'ont aidé à rédiger ce mémoire.

J'exprime aussi ma gratitude à tous les enseignants de langue et de littérature française de la Faculté des lettres de NTNU pour la formation académique reçue.

J'adresse enfin un merci chaleureux à mes camarades de promotion, à mon épouse, à mes enfants et à mes parents pour leur soutien sans réserves.

Trondheim, novembre 2014.

Introduction

Comment expliquer le fait qu'en Afrique où il existe environ le tiers des langues mondiales, plusieurs pays ont pour langues officielles, langues d'enseignement et d'administration, les langues européennes issues de la colonisation telles que le français, l'anglais ou le portugais?

En effet, aujourd'hui encore, les hommes politiques africains, même s'ils ne le disent pas ouvertement, estiment que les langues locales constituent un frein à la formation intellectuelle de leurs nations et à la cohésion nationale. Ils ont honte de les parler et de les enseigner à leurs enfants. Et comme constat, depuis les indépendances, rien n'est véritablement fait pour promouvoir les parlers locaux, même lorsque ces parlers s'avèrent indispensables pour la vie de la nation, comme c'est le cas du *nouchi* en Côte-d'Ivoire.

Initialement parlé par les jeunes des faubourgs de la capitale, le *nouchi* s'étend actuellement dans toutes les grandes villes de la Côte-d'Ivoire et même à l'extérieur. Il s'est imposé devant plus d'une soixantaine de langues au point d'attirer l'attention de nombreux linguistes dont les travaux ont motivé ma recherche.

En effet, je me propose de présenter la langue *nouchi* dans sa nature, son système et son fonctionnement, avec pour intention de susciter une volonté politique quant à sa standardisation et à son officialisation. Ma tâche, qui s'inscrit dans le champ de la sociolinguistique, est de proposer un argumentaire qui milite en faveur de la langue *nouchi*. Ainsi, je m'emploierai à répondre au questionnement suivant: quel est l'état de la situation écolinguistique en Côte d'Ivoire? Quelles langues retrouve-t-on dans ce pays? De quelles considérations jouissent-elles sur le plan institutionnel et fonctionnel? Quels sont les facteurs qui motivent ces considérations? Au vu de ce qui précède, en quoi le *nouchi* mériterait-il plus d'attention?

La réponse à ces questions m'obligera à convoquer les réflexions de Louis-Jean Calvet sur la sociolinguistique.

La sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur(s) langue(s), la standardisation et la planification des langues. Notre travail s'inscrit dans le cadre des fonctions et des usages d'une langue, et sur les jugements que les communautés linguistiques peuvent porter sur une langue. Il s'appuie par conséquent sur de nombreux travaux du sociolinguiste Louis-Jean Calvet¹, entre autres, sa

¹Louis-jean Calvet, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999.

méthode d'approche écolinguistique. La méthode d'approche de l'écologie linguistique que propose Louis-jean Calvet s'intéresse, en général, aux langues dans leur dimension à la fois abstraite, concrète, pratique et pragmatique. Par "langue", Calvet² n'entend pas un système abstrait et réducteur tel que le définit la linguistique Saussurienne. Il l'envisage avant tout comme un ensemble de pratiques et de représentations. L'écolinguistique consiste donc chez Calvet à étudier "les rapports entre les langues et leur milieu, c'est-à-dire les rapports que les langues entretiennent entre elles, puis avec la société"³. C'est un modèle théorique qui prend en compte la dimension communicative et sociale des langues et qui n'oppose pas le linguiste au sociolinguiste. Plutôt, il s'efforce d'étudier la langue en tant que système abstrait et concret d'utilité sociale, en se basant sur les pratiques et les représentations de celles-ci en étroite interrelation avec le milieu. À ce titre, il me semble mieux convenir à l'examen du plurilinguisme ivoirien.

En effet d'après Calvet, en posant l'interrelation entre les langues et leur environnement, l'on suppose du coup, l'existence de "systèmes écolinguistiques", entendus comme des espaces dans lesquels les langues en présence dans un milieu donné entrent en contact et interagissent entre elles⁴. Ces systèmes écolinguistiques s'articulent en constellations qui découpent les langues en "niches écolinguistiques". "La niche écolinguistique d'une langue indique les rapports que cette langue entretient avec les autres langues, la place qu'elle occupe dans l'écosystème par rapport aux autres langues, donc par rapport au milieu, à la géographie environnementale"⁵.

En d'autres termes chez Louis-jean Calvet, chaque fois qu'il y a plusieurs langues dans un espace géographique donné, l'on peut supposer l'existence d'un *système écolinguistique*, entendu comme un espace dans lequel les langues entrent en contact et s'interagissent, de telle sorte qu'elles soient articulées en *constellations*, c'est-à-dire en plusieurs *niches écolinguistiques*.

Au fait, l'existence de niches écolinguistiques dans tout système écolinguistique suppose la stratification des langues, c'est-à-dire l'examen de leurs rapports de force. A propos, Calvet pense qu'en fonction des facteurs liés à la géographie, des facteurs extralinguistiques, et même

Ibid, *La Sociolinguistique*, Paris, PUF, 1993

Ibid, *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF, 1996

² *Ibid*, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999, p.12

³ *Ibid*, p.17

⁴ *Ibid*, p.35

⁵ *Ibid*, p.35

linguistiques, une langue peut occuper un niveau hypercentral ou périphérique. La langue hypercentrale est la langue dominante. Elle occupe une position de choix, et autour d'elle, gravitent d'autres langues plus ou moins périphériques et minorées. Calvet pense en d'autres termes que dans tout système écolinguistique, les langues sont hiérarchisées et sont des entités dynamiques permanemment en conflit ; et que ce jeu de forces est motivé par des facteurs d'ordres linguistique et extralinguistique. Les facteurs linguistiques portent sur les structures internes des langues en compétition (sur leur capacité à susciter l'adhésion de plusieurs locuteurs, sur leur capacité à faciliter la communication). Les facteurs extralinguistiques portent sur les représentations que les locuteurs se font vis-à-vis des langues qui sont en compétition (la façon dont ils les perçoivent, les jugements qu'ils en font). Ils portent aussi sur la politique linguistique appliquée à chaque langue.

Dans le cadre de mon travail, je vais considérer le paysage linguistique ivoirien comme un système écolinguistique. Je vais présenter son fonctionnement dans le but d'indiquer le jeu de forces qui existe entre les langues qui le composent.

Plus concrètement, je vais exploiter le critère d'hiérarchisation des langues tel qu'il est décrit par Calvet pour démontrer qu'en Côte-d'Ivoire, la langue française est hypercentrale sur le plan institutionnel, et que le nouchi l'est sur le plan fonctionnel, c'est-à-dire sur le plan de l'usage pratique et utilitaire.

De ce qui précède, mon travail va s'organiser en deux parties. La première partie a pour titre "Paysage linguistique ivoirien". Elle va présenter les idiomes qui sont utilisés en Côte-d'Ivoire. Son premier chapitre, "Statut institutionnel des langues," va définir le statut hiérarchique de ces idiomes sur le plan institutionnel. Son deuxième chapitre, "Statut fonctionnel des langues", va s'intéresser à la fonction pratique et utilitaire de ces idiomes. La deuxième partie a pour titre "Caractéristiques du nouchi". Elle a aussi deux chapitres. Le troisième chapitre, "La morphosyntaxe du nouchi", va s'intéresser au lexique et à la structure phrastique du nouchi. Le quatrième chapitre, "Vers une officialisation du nouchi" va montrer le bien-fondé d'une officialisation du nouchi.

PARTIE 1 / PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYSAGE LINGUISTIQUE IVOIRIEN.

CHAPITRE 1. STATUT INSTITUTIONNEL DES LANGUES

Comme dans plusieurs pays en Afrique, la Côte d'Ivoire compte, en plus de la langue française, une multitude de langues locales. Alain Laurent Abia Aboa en a estimé le nombre à près d'une soixantaine⁶. Ce nombre fluctuant est lié aux différences de classification entre langues et dialectes de ce pays. Malgré cette fluctuation, la plupart d'auteurs s'accordent à repartir, de façon classique, le paysage linguistique ivoirien en quatre grandes familles de langues appartenant toutes à la grande famille Niger-Congo: Le Gour (voltaïque) au Nord-Est, Le Mandé au Nord-Ouest, le Krou au Sud-Ouest et le Kwa au Sud-Est et au centre du pays⁷.

La famille linguistique des Gour⁸ est issue des ethnies Sénoufo, Koulango, Lobis. Ces peuples sont venus du Nord-Est de la Côte d'Ivoire, à la période précoloniale par vagues successives. Ils sont traditionnellement agriculteurs et majoritairement musulmans.

La famille linguistique Mandé⁹ s'étend sur plusieurs pays de la sous-région -le Mali, la Guinée, Le Burkina Faso, la Sierra Léone, le Libéria, le Sénégal et la Côte d'Ivoire-. Elle est la plus importante et la plus influente de l'Afrique de l'Ouest, et se divise en deux sous-groupes distincts: le Mandé Nord et le Mandé Sud. Le Mandé Nord est plus parlée en Côte-d'Ivoire. Et parmi ses langues, l'on distingue le malinké, le dioula, le mahou, le koyaka. Ces langues sont tellement similaires que plusieurs linguistes y voient des variantes dialectales d'une langue unique. Par opposition au groupe Mandé Nord – groupe plus représenté en Côte-d'Ivoire-, les langues issues du groupe Mandé Sud - le yacouba, le gouro et le gagou- ont un fond morpho-syntaxique variable. Dans l'ensemble cependant, il y a une intercompréhension acceptable entre les locuteurs issus du Mandé Nord et ceux issus du Mandé Sud.

La famille Krou¹⁰ est supportée par les groupes ethniques Bété, Guéré, Dida et les Wobé. Il s'agit des peuples vivant traditionnellement de la chasse et de la cueillette.

La famille linguistique des Kwa¹¹ est constituée des langues dites Akan -Baoulé et Agni- et des langues lagunaires. Dans le groupe des langues Akan, il y a plus de ressemblances entre l'agni et le baoulé qu'entre le baoulé et l'abron. Dans l'ensemble cependant, malgré quelques divergences phonétiques et morphologiques, les langues du groupe des parlers Akan ont un fonds lexical et syntaxique commun.

⁶ A.Laurent Abia Aboa, "Le français en contexte urbain en Côte-d'Ivoire", Revue *Sudlangues*, no 18, 2012, p73

⁷J. Kouadio N'guessan, "Le français: langue coloniale ou ivoirienne ? "Revue *Herodote* no 126, 2007, p.23

⁸ J.Leclerc, "Côte-d'Ivoire dans *L'aménagement linguistique dans le monde*", <http://www.axl.cefanel.ulaval.ca/afrique/cotiv.htm>

⁹ *Ibid*

¹⁰ *Ibid*

¹¹ *Ibid*

À côté de ces quatre grands ensembles linguistiques ivoiriens, il existe des parlars utilisés par des populations étrangères, d’Afrique et d’Europe notamment. Pour ce qui est de l’Afrique, la communauté Burkinabé (les citoyens originaires du Burkina faso), la plus nombreuse, parle le mooré. Les maliens et les guinéens (les citoyens originaires du Mali et de la Guinée-conakry) parlent le dioula¹² et ont d’ailleurs contribué à sa forte vulgarisation. Les nigériens et les nigériens parlent les langues haoussa et peuhl.

Parmi les langues européennes, l’on retrouve beaucoup plus la langue française et la langue anglaise.

À côté des langues citées supra, il existe un parler non négligeable qui, actuellement, attirerait l’attention de quiconque irait en Côte-d’Ivoire. Il s’agit du nouchi – nous y reviendrons.

En effet, parler du statut institutionnel des langues en Côte d’Ivoire revient à indiquer la politique linguistique qui prévaut dans ce pays. Par politique linguistique ou aménagement linguistique, nous entendons une somme de mesures prises par un État à propos d’une ou de plusieurs langues parlées dans son territoire, pour en conforter l’usage ou limiter l’expansion.

Actuellement en Côte-d’Ivoire, l’essentiel de la politique linguistique voulue par l’État donne à voir, sur le plan institutionnel, un système écolinguistique dont les constellations sont reliées entre elles par la présence du français métropolitain. Ce français occupe la position de langue hypercentrale, entouré des langues locales périphériques. Observons-le en présentant le statut institutionnel dévolu à la langue française et aux langues locales.

1.1 Statut institutionnel de la langue française

Concrètement depuis l’indépendance, la politique linguistique de la Côte d’Ivoire repose sur l’article premier de la constitution de 1963¹³. Celle-ci érige le français comme langue officielle. L’extrait du discours du président de l’Assemblée nationale d’alors, Philippe-Grégoire yacé, l’indique:

Je dois toutefois à la vérité de dire qu’en ce qui concerne mon pays, l’adoption du français par l’article premier de notre constitution a été sans doute l’un des facteurs d’unité qui ont favorisé l’aboutissement heureux et si rapide de l’œuvre de construction nationale dont son excellence le président Felix Houphouët Boigny avait fait un des premiers thèmes de son action. Le français librement accepté par nous, a été un facteur de cohésion à l’intérieur de la Côte d’Ivoire où il a favorisé le regroupement de nos

¹² *Ibid*

¹³ *Ibid*

quelques cent ethnies¹⁴

D'après cette loi constitutionnelle, les autorités considèrent la langue française comme une langue de cohésion qui primerait sur les langues locales et étoufferait tout sentiment de division. Ils la considèrent comme la langue qui fermente l'unité nationale et assure le développement et l'ouverture du pays sur le monde. Ainsi, le français devint la langue d'enseignement, des institutions étatiques, de la justice, de l'armée, des médias et de toute affiche.

Le 23 juillet 2000, une nouvelle constitution fut votée par référendum sous la houlette du président Gueï Robert. En son article 29, celle-ci reprenait l'article 1 de la constitution précédente à propos du français, en ajoutant une disposition concernant les langues locales. Cet extrait l'illustre:

ARTICLE 29.

- 1) L'État de Côte-d'Ivoire est une République indépendante et souveraine.
L'emblème national est le drapeau tricolore orange, blanc, vert, en bandes verticales et d'égales dimensions.
- 2) L'hymne de la République est l'Abidjanaise
- 3) La devise de la République est Union, Discipline, Travail
- 4) La langue officielle est le français
- 5) La loi fixe les conditions de promotion et de développement des langues nationales¹⁵

Bien que le français soit la langue officielle, cette loi permettait déjà l'utilisation d'une langue locale aux justiciables ayant de la difficulté à s'exprimer en français. Dans l'ensemble et dans le fond cependant, la constitution du 23 juillet 2000 n'était qu'une reprise de celle de 1963. Car sa politique linguistique conférait toujours à la langue française le statut de langue privilégiée, le statut de langue hypercentrale dans la terminologie de Louis-Jean Calvet.

1.2 Statut institutionnel des langues locales

En 1970, des chercheurs regroupés au sein de l'ILA -Institut de linguistique Appliquée- commencèrent à remettre en cause la politique linguistique de 1963, essentiellement axée sur la promotion de la langue française. Et en 1977, une loi fut promulguée, la loi No 77-584 du 18 Août 1977, celle portant sur la réforme de l'enseignement. Son article 67 stipule que

¹⁴ J.Leclerc, "Côte-d'Ivoire dans *L'aménagement linguistique dans le monde*", <http://www.axl.cefanel.ulaval.ca/afrique/cotiv.htm>

¹⁵ *Ibid*

"l'introduction des langues nationales dans l'enseignement officiel constitue un facteur d'unité nationale en même temps qu'elle permet de revaloriser notre patrimoine culturel". Et son article 68 stipule que "l'Institut de Linguistique Appliquée" est chargé d'étudier les conditions théoriques et pratiques de cette intégration"¹⁶.

Au fait, la loi N0 77-584 du 18 Août 1977 a donné la possibilité à quatre langues locales ivoiriennes de s'ériger en langues nationales en raison de leur statut de langue principale dans leurs groupes linguistiques respectifs: le bété, le dioula, le baoulé et le sénoufo. L'ILA – l'Institut de Linguistique Appliquée - et la SIL -Société Internationale de Linguistique- ont été chargés de les promouvoir à travers les cours audio-oraux et les cours de linguistique africaine. Jusqu'à ce jour, ils le font dans le préscolaire et dans quelques écoles expérimentales. En zones rurales comme en zones urbaines malheureusement, leurs efforts en matière d'alphabétisation et d'enseignement en ces 4 langues nationales vont en diminuant à cause d'un certain désengagement de l'État ivoirien qui d'années en années diminue ses subventions.¹⁷

Plus concrètement, à l'exception de ce projet d'introduction des langues ivoiriennes dans certains secteurs éducatifs du pays, le système d'enseignement ivoirien fonctionne uniquement en français. Au primaire, les élèves doivent parler la langue française même pendant les périodes de récréation. Et au terme de leurs six années d'études primaires, ces derniers ont une maîtrise suffisante du français. Au secondaire, à partir du premier cycle, l'État introduit la langue anglaise comme langue seconde obligatoire. Au deuxième cycle, les élèves apprennent une autre langue étrangère, l'espagnol ou l'allemand. Par ailleurs, sous le régime d'Houphouët-Boigny, L'État a mis sur pied une télévision éducative en langue française.

De toute évidence, les chefs d'États de la Côte-d'Ivoire semblent avoir la ferme intention de faire du français le véhicule national par excellence. Les moyens qu'ils mettent en œuvre ne laissent aucun doute à ce sujet.

Au-delà des langues locales érigées en langues nationales sur fond d'une politique qui taille la part belle à la langue française, il existe d'autres parlers locaux qui ne bénéficient d'aucune attention de l'État. C'est le cas du nouchi.

En effet, comme beaucoup d'autres parlers locaux, le nouchi n'est pas considéré, sur le plan statutaire, comme une langue nationale. Et il ne bénéficie d'aucune faveur de l'État. Or,

¹⁶ *Ibid*

¹⁷ *Ibid*

comme nous le verrons au chapitre deux, ce parler, de nos jours, a le vent en poupe – nous y reviendrons-. Sa mauvaise position dans le système écolinguistique ivoirien sur le plan institutionnel s'explique par le fait qu'au début, le nouchi était considéré comme un code de délinquants, d'escrocs, de laissés pour compte. Son usage était même prohibé. De nos jours aussi, dans l'imaginaire des politiques et de certains chercheurs, le nouchi est une variété de la langue française, c'est-à-dire un argot, un mauvais usage de la langue française ; comme nous pouvons le lire dans un article de Kouadio N'guessan Jérémie¹⁸.

Dans l'ensemble, sur le plan institutionnel, même si cela n'est pas explicitement souligné, les langues locales restent déconsidérées par les leaders politiques ivoiriens. La constitution de 1963 et celle de 2000 leur assignent un rôle de second plan après la langue française. Kouame explique:

aucune place n'est accordée aux langues locales ni dans l'enseignement ni dans l'administration. Elles ne jouissent d'aucun statut juridique véritable et de ce fait elles sont en réalité privées de toute possibilité d'action légale. Bien qu'elles aient un rôle identitaire fort et dominant dans les usages linguistiques quotidiens, ces langues restent confinées dans la marginalité par rapport à la vie des institutions de l'État. Leur emploi se limite aux milieux familiaux et ruraux.¹⁹

Quels sont les facteurs qui expliqueraient cela?

1.3 Facteurs d'appropriation institutionnelle de la langue française

Les facteurs liés à l'appropriation institutionnelle du français comme langue exclusive, au sens de Louis-Jean Calvet²⁰, sont, selon nous, d'ordres historiques et politiques.

1.3.1 Facteurs historiques

Pour comprendre la politique linguistique ivoirienne, il faut remonter à l'ère coloniale. En effet durant la colonisation, le français fut imposé comme principale langue de communication. Boutin²¹ dira par exemple que toute la scolarisation se faisait en français sans référence aux langues locales.

¹⁸J. N'guessan Kouadio, "le français en Côte d'Ivoire : De l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène", *Documents pour l'histoire du français langue étrangère et seconde*, n°40/41, juin-décembre 2008

¹⁹ K. J.-M, Kouame, "Les langues ivoiriennes entrent en classe". *Intertexte*, n°3-4, Université Libre Internationale de Moldavie, Chisinau. 2007.pp. 99-106,

²⁰ L.J, Calvet, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Paris, Payot, 1974, p86

²¹ B, Boutin, *Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*, thèse de Doctorat, Université de Grenoble III, 2002, p.29

Évidemment, le français fut utilisé comme la langue des arts et des sciences, au détriment des langues locales jugées incapables de le faire. Il fut présenté comme "une chance extraordinaire"²². L'administration coloniale l'investit d'une mission civilisatrice, celle de communiquer aux indigènes la pensée rationaliste française²³. G. Hardy, inspecteur de l'enseignement en AOF (Afrique Occidentale Française) d'alors, et grand théoricien de la pédagogie coloniale le confirme dans ces propos:

pour transformer les peuples primitifs de nos colonies, pour les rendre le plus possible dévoués à notre cause et utiles à nos entreprises, nous n'avons à notre disposition qu'un nombre limité de moyens, et le moyen le plus sûr, c'est de prendre l'indigène dès l'enfance, d'obtenir qu'il nous fréquente assidûment et qu'il subisse nos habitudes intellectuelles et morales pendant plusieurs années de suite : en un mot de lui ouvrir des écoles où son esprit se forme à nos intentions.²⁴

Ce discours sonnait comme une volonté d'amener les indigènes à épouser et à désirer l'idéologie coloniale.

Au fait, la décision d'imposer l'enseignement et l'apprentissage du français en Côte d'Ivoire était nécessaire pour un bon rendement de la colonie. Il fallait diffuser la belle langue française aux indigènes afin que ces derniers puissent participer à l'œuvre coloniale. Ainsi, la maîtrise du français devint fondamentale pour obtenir une place dans la société coloniale.

En 1960, l'accession du pays à l'indépendance sous l'égide d'Houphouët Boigny ne changera rien à la donne. Ce dernier choisit, solennellement, la langue française comme langue officielle sans faire connaître publiquement les raisons de ce choix. À la réalité, les motivations de son choix étaient d'ordres politiques.

1.3.2 Facteurs politiques

L'accession de la Côte d'Ivoire à l'Indépendance, avons-nous dit, ne changera pas la politique linguistique ivoirienne. Houphouët-Boigny, le président d'alors, développa ce que Calvet²⁵ entend par *une politique linguistique par défaut*, c'est-à-dire : ne rien faire pour que rien ne

²² Marc Blancpain, cité par A. Abia Aboa, "La Côte-d'Ivoire et la langue française: les facteurs d'une appropriation", <http://www.tml.ci/files/articles3/Laurent%20ABOA.pdf>

²³ B. Boutin, *Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*, thèse de Doctorat, Université de Grenoble III, 2002

²⁴ G. Hardy, cité par Boutin, *Ibid.*, p.29

²⁵ L.J., Calvet, "y a-t-il une politique linguistique de la France en Afrique indépendante ? " *Grenzgänge* 5, 3. Jahrgang, 1996 p.62

change. La disposition constitutionnelle qu'il mit sur pied assura la domination légale et totale du français dans tous les domaines de la vie publique. Selon Heine et Reh²⁶, la Côte d'Ivoire sous Houphouët-Boigny fut parmi les pays africains qui consacèrent les moyens financiers particulièrement importants pour réaliser une politique linguistique basée essentiellement sur le français.

En effet pour étendre le français, l'État déployait un tiers de son budget à l'éducation, en personnel enseignant et coopérant, en subventions d'étudiants et autres facilités et indemnités diverses. Après Houphouët-Boigny, la crise financière poussa les autres dirigeants à diminuer les budgets consacrés à la formation des enseignants et à la prise en charge des coopérants. Selon Kouadio²⁷, l'ivoirisation du corps enseignant et le nombre insuffisant de futurs professeurs pouvant bénéficier d'un séjour en France auraient amené au renforcement de la norme endogène ivoirienne du français dans la pratique linguistique des lettrés.

À la réalité, la diminution des fonds pour l'apprentissage de la langue française a facilité l'émergence des parlers locaux. Une émergence qui, aujourd'hui, donne, sur le plan de l'usage utilitaire des langues sur le terrain, un tout autre visage au système écolinguistique de la Côte-d'Ivoire.

²⁶ Heine et Reh, "Sprach politik in Afrika." Hamburg: Buske, 1982 p.185

²⁷N.J, Kouadio, "Quelques traits morphosyntaxiques du français en Côte d'Ivoire", *Langues*, volume 2, 1999, p.14

CHAPITRE II. STATUT FONCTIONNEL DES LANGUES

Au chapitre précédent, j'ai indiqué que le français de France, sur le plan institutionnel, est une langue hypercentrale en Côte d'Ivoire. Elle est la langue de l'enseignement, la langue de la justice, de l'administration. Et malgré la loi No.77 – 584 du 18 Août 1977 qui stipule en son article 67 l'introduction des langues nationales dans l'enseignement officiel et en son article 68 qui donne l'ordre à l'ILA -l'Institut de Linguistique Appliquée- de faire appliquer cette loi, l'enseignement des langues nationales reste une pratique fictive en Côte d'Ivoire. Pire, certains idiomes comme le "nouchi", ne sont même pas reconnus comme langue nationale. Or sur le plan fonctionnel, selon un certain nombre de statistiques et de faits concrets observables sur le terrain, le nouchi est la langue la plus parlée et la plus utilisée en Côte-d'Ivoire. Il occupe la position de langue hypercentrale par rapport à la langue française et aux autres langues locales.

En effet, du point de vue fonctionnel, nous distinguons trois catégories de langues en Côte-d'Ivoire: les langues à fonction intra- ethnique, les langues à fonction inter-ethnique et les langues véhiculaires.

2.1 Langues intra-ethniques et inter-ethniques

Les langues à fonction intra-ethniques sont ces langues faites pour la communication familiale. Elles portent le nom de l'ethnie qui les parle. Jacques Leclerc regroupe plus de 60 ethnies ivoiriennes en quatre groupes en fonction des critères liés aux ressemblances linguistiques²⁸: "le groupe des Mandé, le groupe des Krou, le groupe des Gour et le groupe des Kwa". Dans le groupe Mandé, on a les ethnies et les langues "Dioula, Nigbi, Malinké, Bambara, Gbin, N'gain, Gouro, Gagou, Yacouba, Yaourè, Ouan, Mona, Toura"²⁹. Dans le groupe Krou, on a les ethnies et les langues "Ahizi, Bété, Bakwé, Dida, Godié, Ghaboua, Guéré, Kouzié, Kodia, Kouya, Kroumen, Neyo, Oubi, Niédéboua, Wané, Wôbè"³⁰. Dans le groupe Gour, on dénombre les ethnies et les langues, "Birifor, Gondja, Degha, Gouin, Koulango, Kamara, Komono, Lobi, Lahron, Nafana, Senoufo, Samogho, Siti, Toonie"³¹. Enfin, dans le groupe Kwa, on retrouve les ethnies et les langues "Agni, Abron, Baoulé, Abè, Abouré, Adjoukrou, Appolo, Abidji, Attié, Avikam, Ehotilé, Ebrié, Ega, Essouma, Krobou, M'Batto"³².

²⁸ J. Leclerc "Côte d'Ivoire dans *L'aménagement linguistique dans le monde*", <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/cotiv.htm>

²⁹ *Ibid*

³⁰ *Ibid*

³¹ *Ibid*

³² *ibid*

Tous ces quatre groupes ethniques appartiennent tous à la grande famille linguistique Nigéro-congolaise (Niger-Congo). D'après Jacques Leclerc, parmi les langues mentionnées ci-dessus, plusieurs sont en voie de disparition. Seules 17 seraient encore parlées par 100 000 locuteurs ou plus, tel qu'indiquent ses statistiques:

Langues	Locuteurs	%	Groupe linguistique
Baoulé	2 130 000	14,8 %	Groupe kwa
Sénoufo	1 245 500	8,7 %	Groupe Gour
Yacouba (dan)	800 000	5,5 %	Groupe mandé
Agni	610 000	4,2 %	Groupe kwa
Attié	381 000	2,6 %	Groupe kwa
Guéré	317 688	2,2 %	Groupe krou
Bété	280 000	1,9 %	Groupe krou
Dioula	179 000	1,2 %	Groupe mandé
Abé	170 000	1,1 %	Groupe kwa
Mahou	169 100	1,1 %	Groupe mandé
Wobé	156 300	1,0 %	Groupe krou
Lobi	155 800	1,0 %	Groupe gour
Koulango	142 000	0,9 %	Groupe krou
Abron	131 700	0,9 %	Groupe kwa
Dida	101 600	0,7 %	Groupe krou

Adioukrou	100 000	0,6 %	Groupe kwa
Soninké	100 000	0,6 %	Groupe mandé

Selon ce tableau³³, les langues telles que le yacouba, le dioula, le mahou, le soninké facilitent une intercommunication entre les ethnies et les peuples qui composent le groupe Mandé. Un groupe concentré dans la zone de Man et au Nord-Ouest de la Côte-d'Ivoire. De même, les langues baoulés, agni, Attié, Abé, Abron, Adioukrou sont les plus parlées au sein du groupe Kwa, concentré dans la région de la vallée du Bandama, dans celle du Moyen-Comoé, au centre et à l'Est de la Côte-d'Ivoire. Les langues Senoufou et Lobi sont les plus populaires du groupe Gour, localisé dans la région des savanes, au nord de la Côte-d'Ivoire, à Korhogo. Enfin, les langues gueré, bété, wobé, koulango, dida sont les plus parlées au sein du groupe Krou, localisé au centre-sud et au sud-ouest de la Côte-d'Ivoire. Les langues principales recensées dans chaque groupe sont inter-ethniques. Elles facilitent la communication et la compréhension entre les ethnies et les peuples qui composent le groupe dans lequel elles sont issues.

Alors que les langues intra-ethniques se limitent aux échanges entre individus appartenant à une même ethnie, les langues inter-ethniques permettent aux personnes du même groupe linguistique de communiquer bien que venant d'ethnies différentes. En Côte-d'Ivoire, elles assument donc, sur le plan fonctionnel (concret et pratique), un rôle de communication plus étendue, à l'échelle d'une région. La plupart d'entre elles sont par moments utilisées à la radio et à la télévision nationale dans les plages horaires consacrées aux informations locales. Elles font aussi l'objet d'étude scientifique.

À côté de ces langues d'utilisation intra et inter-ethnique, la Côte d'Ivoire a également des langues véhiculaires.

2.2 Langues véhiculaires

La langue véhiculaire dans un contexte sociolinguistique donné est une langue qui sert de moyen de communication entre populations de langues différentes. Elle s'oppose à la langue intra et inter-ethnique, parlée au sein de la famille ou localement. C'est une langue qui se présente

³³ *Ibid*

comme un point commun linguistique de communautés multilingues provenant d'un même pays, ou de pays différents. Dans l'un de ses ouvrages, Louis-jean Calvet définit les langues véhiculaires comme ces langues qui apparaissent dans une situation de plurilinguisme pour répondre à un besoin d'intercommunication³⁴. Il cite en exemple le manding, le wolof, le swahili parlés en Afrique, le quichua dans les Andes et l'Arabe au Sud Soudan, et conclut que le facteur linguistique, c'est-à-dire la structure interne ou la forme, ne joue aucun rôle dans l'expansion de la langue véhiculaire. Ce qui importe, c'est la fonction sociale de la langue, c'est-à-dire sa capacité à faciliter l'expression d'un besoin³⁵. Louis-jean Calvet ajoute en outre que dans les pays fortement plurilingues comme en Afrique, la langue véhiculaire intervient comme facteur d'unification³⁶. Une unification qui peut être un réel danger pour les autres langues et les autres cultures à partir du moment où cette langue véhiculaire, par suite de choix idéologiques ou politiques, se voit promue au rang d'une langue nationale, oppressive et dominante³⁷.

Suivant ces éclaircissements de Louis-Jean Calvet, nous pouvons déduire que la Côte-d'Ivoire comporte trois langues véhiculaires. Deux qui, officiellement, bénéficient d'un soutien politique et d'un certain prestige historique: le français et le dioula ; et l'autre qui répond à un choix idéologique et populaire : le nouchi.

En effet, la langue dioula s'impose comme une langue véhiculaire parlée à travers tout le pays et par-delà les ethnies et les régions grâce à son histoire et à l'influence qu'elle a toujours exercé dans le jeu économique. D'après K. Tera³⁸, cette langue vit le jour au nord de la Côte-d'Ivoire grâce au développement de l'économie coloniale et à la naissance de villes peuplées de marchands de diverses origines, Maliens, Guinéens, Burkinabè, qui faisaient du commerce. C'est une langue qui naquit grâce à la rencontre de parlers mandingues différents et inter-compréhensibles, venant aussi bien du nord ivoirien que des pays voisins. Elle est une composante de dialectes ivoiriens du mandingue que sont le Wojenekakan (parler d'Odienné), le maukakan (parlé autour de Touba), le worodugukakan (du Worodougou), le kpngakan (dioula de Kong), le jurabakan (dioula de la région de Boundiali)³⁹. Elle est aussi issue de parlers mandingues du Mali, Buguninkakan de Bougouni, du dioula de Sikasso et autres parlers bambara.

³⁴ L.J Calvet, *Les langues véhiculaires*, Paris, PUF, 1981

³⁵ *Ibid*

³⁶ *Ibid*

³⁷ *Ibid*

³⁸ K. Tera, *Attitudes envers le dioula et pratiques en Côte-d'Ivoire*, ILA, Abidjan, <http://llacan.vjf.cnrs.fr/fichiers/mande2011/biblio/tera.pdf>

³⁹ *Ibid*

Elle vient enfin des parlers maninka de Guinée, ainsi que du dioula de Bobo-Dioulasso⁴⁰. La grande diversité ethnique de ses locuteurs et surtout le rôle qu'elle joua dans l'économie coloniale et dans les échanges commerciaux entre les locuteurs ivoiriens et ceux des pays voisins, facilita la simplification de ses structures (morphosyntaxiques et lexico-sémantiques) et sa forte expansion.

Depuis lors, le dioula s'est établi comme la langue de commerce, de l'agriculture, de l'Islam, l'une des religions les plus populaires de la Côte d'Ivoire. Jusqu'aux années 1980 et même plus, la quasi-totalité des statistiques estimait qu'elle était, sur l'ensemble du territoire national, pratiquée à 50 % par la population⁴¹. Du moins, qu'elle était la plus utilisée après la langue française. Cette bonne santé lui valu la reconnaissance de l'État qui l'érigea en langue nationale.

Depuis 1990, l'extension et la pérennisation de la langue nouchi a visiblement changé le paysage écolinguistique ivoirien au point qu'on peut dire concrètement que le nouchi et le français sont les principaux véhiculaires en Côte-d'Ivoire. En d'autres termes, l'avènement et l'expansion du nouchi a fait que la cohabitation concurrentielle des langues ne soit plus entre le dioula et la langue française, mais plutôt entre le nouchi et le français. Ceci parce que la langue nouchi autrefois rejetée, a tendance, de nos jours, à supplanter le dioula dans son rôle de langue identitaire, de langue populaire, de langue de la jeunesse, du commerce et des affaires, de langue du peuple. La montée fulgurante du nouchi n'est pas aussi sans danger pour la langue française. Du moins, c'est ce qui se dégage des jugements, des perceptions et des attitudes que les locuteurs ivoiriens ont envers le nouchi.

2.3. Typologie et attitudes des locuteurs du nouchi

Indiquer les attitudes et perceptions que les locuteurs ont envers une langue dans un contexte de plurilinguisme revient à montrer les représentations que ces locuteurs se font sur cette langue et sur les autres langues qui l'entourent. Pour reprendre Ngalasso, cela consiste à "donner des informations sur les comportements linguistiques qui traduisent les préjugés, les clichés, les stéréotypes conduisant à une évaluation des langues, à leurs hiérarchisations et à toutes sortes de

⁴⁰ *Ibid*

⁴¹D.Turcotte, "Analyse comparée de la planification linguistique en Côte-d'Ivoire et à Madagascar", dans *l'Etat et la planification linguistique*, tome II, Quebec, Editeur officiel du Quebec, pp 141-162

formes de réticence, résistance, irrédentisme toujours perceptibles dans les mots⁴². À tout point de vue, indiquer les attitudes que les locuteurs ont envers un parler dans un système écolinguistique donné implique un commentaire diglossique sur les langues partageant la même sphère géographique que ce parler. Un commentaire qui, pour paraphraser Boyer⁴³, ne saurait être question de coexistence équilibrée entre des langues concurrentes.

En effet, le nouchi jouit d'un statut de langue véhiculaire, de langue intercommunicative entre ivoiriens de différentes ethnies et classes sociales grâce à une volonté manifeste du peuple à *tordre le cou à la langue française*. C'est pourquoi au début de son extension vers la fin des années 70 et 80, beaucoup d'ivoiriens, l'État y compris, lui menaient une lutte et une guerre sans merci, arguant qu'elle était une parlure, c'est-à-dire une manière de s'exprimer d'un groupe de jeunes gens et jeunes filles en mal d'affirmation et désireux de communiquer entre eux de telle sorte qu'ils ne soient compris que par les locuteurs issus de leur milieu. Le nouchi était considéré comme la langue des déscolarisés, des jeunes et des élèves ayant abandonné l'école; comme la langue des brigands. Bref, on trouvait qu'elle était destinée à ceux qui ne savent ni lire ni écrire en français standard, celui enseigné à l'école. Dans un article commis vers 1990, Jérémie Kouadio N'guessan avait même cru, avec quelques réserves cependant, que ce phénomène linguistique allait disparaître aussitôt que la mode qui le portait aurait elle-même disparu, comme la plupart des "parlures " de jeunes⁴⁴.

Dans l'ensemble, beaucoup d'ivoiriens étaient convaincus que le nouchi est un nouveau charabia inventé par une jeunesse en perte de repères, et dont la finalité est de supplanter le français populaire ivoirien (le FPI). Lafage dira, par exemple, qu'"en 1986, les ivoiriens pensaient que le nouchi avait supplanté le FPI en l'assimilant"⁴⁵. Krol aussi, cité par Jérémie Kouadio N'guessan⁴⁶, eut la conviction, en commentant les paroles d'une chanson écrite en nouchi, les *côcôds*, que celle-ci était écrite en français populaire ivoirien transformé:

Les paroles sont en français « ivoirisé », qu'on appelle le nouchi. Avec le temps,

⁴² Ngalasso, Musanji, *Littératures, savoirs et enseignement*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2007

⁴³ H. Boyer, *Sociolinguistique : territoires et objets*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1996, p.19

⁴⁴ J. Kouadio N'guessan, "Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ?", in *Gouaini/Thiam* (éds.), *Des langues et des villes*, Paris, ACCT/Didier Erudition, 1990, pp. 373-383.

⁴⁵ S. Lafage, "Le lexique français de Côte-d'Ivoire. Appropriation & créativité", *Le Français en Afrique Noire*, Revue du ROFCAN, n° 16 et 17, tomes 1 et 2, 2002.

⁴⁶ J. Kouadio N'guessan, "Le nouchi et les rapports dioula-français", in *Des inventaires lexicaux du français en Afrique à la sociologie urbaine. Hommage à Suzanne Lafage*. Revue *Le français en Afrique Noire*, n° 19, Didier-Erudition, 2005, pp. 177-191.

l'ancien et rudimentaire «français de Moussa », proche de ce que les colons appelaient autrefois le « petit nègre », (...) s'est métamorphosé en une langue populaire qui s'est développée après l'indépendance avec le brassage des ethnies dans les villes et la démocratisation chaotique du français à l'école ». Plus loin, il ajoute : « Il reste néanmoins que ce néo-créole ivoirien, comme ces équivalents dans d'autres pays de la francophonie africaine, est tout autre chose qu'un vulgaire charabia. (...). On peut tout dire en nouchi.

L'écrivain ivoirien K.E.I, cité par Jérémie Kouadio N'guessan⁴⁷, illustre ses propos par les phrases du nouchi croyant qu'il le faisait en français populaire ivoirien, lors d'une interview qu'il fit en 2002, en compagnie de Daniel Raunet, journaliste à Radio-Canada. Voici l'extrait :

Il y a un tel foisonnement de langues que le français lui-même en est influencé. Mais d'une manière générale, on parle le français à Abidjan. Ainsi on a par exemple à Abidjan, le français de Moussa, ou bien français de Treichville. Par exemple, vous avez un rendez-vous avec quelqu'un pour une affaire, vous dites **J'ai un gba avec quelqu'un** ou **J'ai un gba avec un mogo** ; **J'ai un gba avec une go** : « j'ai un rendez-vous avec une fille » ; **ça c'est ma gnan, ça c'est ma go** : « voici ma petite amie ».

D'après Jérémie Kouadio N'guessan⁴⁸, l'écrivain ignorait que les termes **gba, go, mogo, gnan** étaient des mots nouchi. Au fait, cette confusion traduit le manque de respect et d'estime dont jouissait le nouchi auprès de l'élite et des intellectuels. Elle corrobore les campagnes de dénigrement qui tenaient à démontrer que le nouchi est un parler instable et peu autonome.

Or comme je vais le prouver plus loin, le nouchi a une syntaxe et un lexique ; il a tout d'une langue qui se suffit. Dans ce passage, Jérémie Kouadio N'guessan reconnaît qu'il ne peut pas être confondu au français populaire ivoirien:

Nous sommes dans le cas typique d'un continuum dont le pôle supérieur est constitué par ce que Lafage appelle « le français de l'élite » (que je désigne ici de « français standard ») et le pôle inférieur par le fpi qui lui-même est composé de plusieurs variétés enchâssées. Entre ces deux pôles et sur un axe horizontal, on pourrait placer le « français ordinaire » assez près du « français standard », et le nouchi plutôt vers le pôle fpi.⁴⁹

Ici, il tente d'indiquer que le nouchi et le français populaire ivoirien sont des parlars non pas identiques, mais parallèles ; que tous les deux sont des argots issus de la langue française. Autrement dit pour Jérémie Kouadio N'guessan, le nouchi n'est pas le FPI. Mais comme lui,

⁴⁷ *Ibid*

⁴⁸ *Ibid*

⁴⁹ *Ibid*

c'est une variété du français standard qui découle du français ordinaire.

Dans la deuxième partie de mon travail où je compte présenter quelques aspects du nouchi, je tenterai de montrer que bien que le nouchi emprunte à la langue française, il a une architecture propre qui le démarque de cette dernière. Je ne vais donc pas considérer le nouchi comme une variante ou un argot de la langue française, mais plutôt comme un parler ivoirien à part entière qui, au-delà de son autonomie structurelle vis-à-vis de la langue française, rentre de plus en plus dans les mœurs.

En effet, bien qu'aucune politique ne lui soit favorable, en dehors de l'école et de l'administration, le nouchi est de nos jours le véhiculaire le plus utilisé bien avant la langue française et la langue dioula. On le retrouve dans les communications estudiantines, dans le commerce, lors des meetings politiques, dans le langage artistique. Au départ marginalisé, il a réussi, au fil des temps, à s'imposer comme l'une des langues véhiculaires les plus importantes de Côte d'Ivoire.

Il est passé de *langue de brigands* à cette langue qui sert de code de ralliement et de mode à une jeunesse soucieuse d'avoir une langue nationale qui dépasse les clivages ethniques. Car comme nous le verrons plus loin, le nouchi est un mélange des parlers locaux et de la langue française, anglaise, espagnole, allemande. C'est un parler qui véhicule un savant dosage des différentes sensibilités linguistiques du pays.

Né au quartier Adjamè, il aurait été parlé dans ses débuts par les populations jeunes ayant des parlers mandingues pour langues souches, précisément la langue susu, une langue mandé de Guinée, et le dioula⁵⁰. L'intention de ces jeunes fut de contourner le conflit qui opposait en Côte-d'Ivoire la langue française à la langue dioula. C'est ce qui explique globalement que le dioula reste encore l'une des langues pourvoyeuse de mots au nouchi. Plus le temps est passé, le nouchi est devenu le parler de tous les jeunes, d'origine sociale et linguistique différentes. Son répertoire lexicographique s'est enrichi et sa syntaxe s'est de plus en plus fixée – nous le verrons plus loin-. Cette rapide vulgarisation sur le plan national a été favorisée par la musique qui en a fait son véhicule.

Les artistes chanteurs tels qu'Alpha Blondy, Ismaël Isaac, l'ont introduit vers les années 80 dans la musique reggae. Espoir 2000, Petit Denis, Julien Goualo, dans la musique Zouglou,

⁵⁰ J. Kouadio N'guessan, "Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ?", in *Gouaini/Thiam* (éds.), *Des langues et des villes*, Paris, ACCT/Didier Erudition, 1990, p. 373-383.

autour des années 1990. R.A.S, Garba 50, N.A.S.H dans le Rap presque à la même période. Depuis lors, les musiciens ivoiriens sont devenus ses ambassadeurs. De telle sorte qu'actuellement en Côte-d'Ivoire, le nouchi est devenu la langue du *feeling*, entendu comme l'expression d'une façon de vivre, d'une renaissance, d'un comportement qui plaît, qui distingue et qui suscite une certaine admiration.

Le nouchi est également exploité dans le cinéma, dans les séries satiriques et populaires telles que "faux pas fâcher", "ma famille", "qui fait ca?". Dans la presse écrite, les magazines "Déclat-Mag" ou "Top Visage", le journal "Gbich" font également sa promotion au quotidien. Les bandes dessinées le véhiculent également, sans compter les sites internet (www.nouchi.com), et les blogs. Cette effervescence à dimension nationale a même obligé certains hommes politiques, comme l'ancien président Konan Bedié, à l'exploiter pour s'attirer l'électorat des masses pendant les meetings politiques. Voici, par exemple, le discours que Konan Bédié a tenu à Treichville; un discours structuré de mots du nouchi, expliqués entre parenthèses:

Honorables et Distingués membres des Instances du PDCI-RDA Militantes et Militants du PDCI-RDA, Sympathisants du PDCI-RDA, Et vous les Bramôgô (jeunes de Côte d'Ivoire), Je vous salue. Nous sommes réunis ce matin, à l'invitation de la Fondation Espoir PDCI-RDA de Zié Coulibaly Péwélégnan et de ses amis. Nous sommes venus écouter de la bonne musique produite par nos artistes. Nous sommes venus également lancer la caravane de mobilisation de fonds pour l'élection présidentielle. Vous n'êtes donc pas là pour m'écouter, mais pour écouter les artistes qui se produiront tout à l'heure. Je serai, par conséquent, extrêmement bref dans mes propos afin de vous laisser communier avec ces artistes qui ont accepté de prendre part à ce concert. Je veux d'abord m'adresser à Zié Coulibaly et à son équipe pour leur dire combien je suis enjaillé (content). Depuis quelque temps, vous avez mené plusieurs actions d'envergure: projection d'un film à travers la Ville d'Abidjan sur le bilan de mes actions à la tête de l'Etat, mise sur pied d'un serveur vocal et, aujourd'hui, ce concert de lancement de la caravane de mobilisation de fonds pour la campagne. C'est simplement Kpata ! (extraordinaire). Je salue tous les Bramôgô du PDCI-RDA et les sympathisants qui se sont déplacés en si grand nombre pour venir écouter nos musiciens qui vont donner, j'en suis certain, le meilleur d'eux -mêmes. Votre ardeur militante et votre amour de la musique et du beau constituent des gages certains de ce qu'il est possible de nous retrouver autour d'un idéal commun. Soyez tous remerciés pour votre présence massive et remarquée. Je me tourne à présent vers les femmes, vers les amazones du PDCI-RDA, qui ont été, de tout temps, à la pointe du combat pour une Côte d'Ivoire unie et fraternelle. Nous sommes heureux de vous voir si nombreuses ce matin. Nous savons pouvoir compter sur vous, car vous êtes des femmes choco (charmantes, stylées, à la mode). Ne dit-on pas que ce que femme veut, Dieu le veut? Si vous le voulez, et j'en suis sûr, nous sortirons alors vainqueurs de ce combat, nous serons installés au palais présidentiel, au soir du 29 novembre 2009. Militantes et Militants du PDCI-RDA, Jeunes de Côte d'Ivoire, Bramôgô, Après quatre longues années de tergiversations et de Kouman (parler pour ne rien dire) des fondateurs, voici que la date du 29 novembre 2009 nous a été signifiée comme celle du premier tour de l'élection présidentielle. Nous sommes donc entrés de plain-pied dans la campagne devant nous mener à cette consultation. C'est une évidence pour chacun de nous qu'une campagne électorale coûte

cher. Elle se fait avec des moyens, surtout des moyens financiers. Le candidat et la formation politique qui le soutient doivent se préparer financièrement pour faire face aux charges que constituent le transport, les meetings, la communication, la publicité, les spots à la télévision et à la radio, les gadgets, la restauration, la rémunération du personnel qui pourrait être recruté pour des tâches précises, et j'en passe. Il faut, pour faire face à ces charges, disposer de moyens adéquats. La question se pose dès lors de savoir comment financer cette opération. Ou trouver les fonds nécessaires pour mener à bien la campagne? Car, vous imaginez bien la catastrophe que cela constituerait si, par malheur, en pleine campagne, les fonds venaient à manquer. Certes, selon les dispositions de la décision n°2005-07 du 15 juillet 2005, chaque candidat à l'élection présidentielle reçoit une subvention. Mais cette subvention, dont on ne connaît pas a priori le montant, n'intervient qu'après les élections. Elle se compose d'une subvention forfaitaire à chaque candidat ayant obtenu au moins 10% de suffrages exprimés à l'élection présidentielle et d'une subvention complémentaire. Pour prétendre à cette subvention de l'Etat, il faut donc réussir un bon score, sinon un score honorable à cette élection. Vous aurez noté qu'elle ne peut intervenir que pour compenser des dépenses déjà effectuées. Il va de soi qu'aucun candidat ne peut attendre une telle subvention hypothétique. Par ailleurs, je sais trop bien que le gbangban (coup d'Etat) de décembre 1999 a particulièrement appauvri les cadres du PDCI-RDA. Beaucoup ont perdu leurs postes et sont... dans la galère. Très peu sont ceux qui continuent de mener une vie décente. Cela se ressent au niveau des cotisations qui sont pratiquement nulles au sein du parti. Je suis conscient que notre formation politique se maintient par miracle, car aussi bien les auteurs du coup d'Etat que les refondateurs qui ont baga-baga (trompé, rusé) tous les Ivoiriens ne souhaitaient qu'une seule chose, la disparition pure et simple du PDCI-RDA de la scène politique nationale. Vous voyez donc la nature du problème auquel nous sommes confrontés. Malgré les brimades, les frustrations diverses, nous avons tenu bon. Le PDCI-RDA reste un parti politique debout. Nous devons donc continuer de rester debout. Nous avons fait l'essentiel du chemin. Il ne nous reste que quelques kilomètres à parcourir pour atteindre le bout du tunnel, la présidence de la République. Comme de vrais bramôgô, bandons nos muscles pour téguê, (battre, malmener) ces refondateurs, ils vont fraya (disparaître, fuir). Puisons dans nos tiroirs, dans nos réserves pour sortir le djê (argent) et mettons-les ensemble pour atteindre notre objectif. Pour faire face aux charges indiquées ci-dessus, le candidat que je suis prendra, bien entendu, à sa charge une part importante du budget. L'autre partie doit reposer sur le PDCI-RDA. Dans toute élection, le candidat quel qu'il soit, nanti ou pas, fait toujours des appels de fonds. Nous devons savoir, en effet, qu'un parti politique est essentiellement une sorte de coopérative dont le financement repose sur l'ensemble des sociétaires. Je suis candidat, candidat du PDCI-RDA et j'apporterai une grande part au financement de cette campagne, cela va de soi. Mais vous, vous militantes et militants, sympathisants de notre grand parti, vous devez participer à cette opération si vous voulez que les choses changent. Vous devez accepter d'apporter votre contribution, si modeste soit-elle. Le Président Barack Obama aux Etats-Unis a refusé le financement public de sa campagne et s'est reposé essentiellement sur les dons de petites sommes. Il a de la sorte mobilisé des millions de dollars auprès de quelque deux millions d'Américains, qui ont apporté des sommes inférieures à 200 dollars. De la sorte, il a pu faire face à toutes les dépenses que nécessitait sa campagne. Ces énormes sommes d'argent ajoutées à son charisme personnel l'ont amené à la Maison Blanche. Nous pouvons tenter cette expérience ici, même si nous ne pouvons la copier, et c'est bien ce que font Zié Coulibaly et son équipe. Ils donnent l'exemple qui doit être suivi, qui doit faire école. Ils lancent, à compter de ce jour, la caravane de collecte de fonds en vue de la campagne. Ce faisant, le jeune Zié apporte une innovation de taille dans notre manière habituelle de militer, une nouvelle vision que j'ai toujours appelée de tous mes vœux et qui consiste à mutualiser les moyens à notre disposition au sein du parti, évitant ainsi de laisser reposer la charge sur les épaules d'une seule personne. Si j'ai tenu à venir ici ce matin, en personne, accompagné des membres de la haute direction du Parti, c'est pour apporter non seulement mon soutien total et entier à l'action de la Fondation Espoir

PDCI-RDA, mais également inviter les militants de notre parti, les sympathisants et tous ceux qui veulent un changement en Côte d'Ivoire à donner chacun ce qu'il peut pour la victoire du PDCI-RDA et de son candidat. Alors, chers bramôgô, nous n'avons rien à faire avec les flôkô (mensonges) et les V.I (vendeurs d'illusion). C'est kouman et c'est dabâ (manger, abuser, piller). Au soir du 29 novembre 2009, ils vont behou (fuir, disparaître). Je vous remercie de m'avoir écouté et souhaite un bon enjaillement. Ya Fohi ! (Il n'y a rien)⁵¹

Par ailleurs, le nouchi est devenu le meilleur moyen de communication pour faire écouler les produits commerciaux. Il est devenu cette langue qui fermente l'identité nationale et qui facilite l'intégration de tous et la cohésion.

De ce qui précède, il ressort qu'actuellement, il n'est pas possible d'évoquer le paysage linguistique ivoirien sans faire allusion au nouchi. Une langue qui, d'après moi, mériterait plus d'attention et de considération de la part des politiques et des gouvernants.

⁵¹ Editions de presse, *Nouveau Réveil* du 31/8/2009.

PARTIE II. CARACTÉRISTIQUES DU NOUCHI

CHAPITRE 3. LA MORPHOSYNTAXE DU NOUCHI

La morphosyntaxe renvoie de façon générale aux éléments qui permettent de construire grammaticalement un énoncé. Elle s'intéresse aux formes de mots, aux agencements syntaxiques, bref à l'organisation des mots et groupes de mots dans un énoncé. Dans le Petit Robert, la morphosyntaxe est définie comme l'étude des formes et des règles de combinaison régissant la formation des énoncés⁵². Au fait, il s'agit d'un concept récent qui est très souvent méconnu des non-linguistes.

En effet, pour beaucoup d'exégètes, la connaissance d'une langue passe par l'analyse de son lexique, c'est-à-dire de l'ensemble des mots qui compose cette langue. Elle passe par l'analyse de la syntaxe, c'est-à-dire de l'ensemble des relations entre les éléments qui composent le lexique de la langue. Elle passe par ailleurs par la connaissance de la phonétique, c'est-à-dire de l'étude des sons de la parole; notamment de la production des sons (la phonétique articulatoire), des propriétés physiques des sons (la phonétique acoustique) et du décodage des sons (la phonétique auditive)⁵³. Pour beaucoup d'exégètes, la connaissance d'une langue passe aussi par la maîtrise de la phonologie, notamment des sons de la langue en relation avec leurs signifiés (phonèmes). Elle passe enfin par la connaissance de la sémantique, notamment des structures significatives de la langue; et par la connaissance des phénomènes pragmatiques, ceux qui se proposent d'intégrer à l'étude de la langue le rôle des utilisateurs de celle-ci ainsi que les situations dans lesquelles elle est utilisée. (les présuppositions, les sous-entendus, les implications du discours.)

En dépit du fait qu'ils recouvrent un ensemble de caractères que l'on retrouve dans toutes les langues, les formes d'étude citées ci-dessus posent une frontière entre le lexique et la syntaxe. Elles distinguent deux phases parallèles dans une analyse linguistique: une phase liée à l'examen des processus lexicaux et une phase liée à l'examen des processus syntaxiques. L'examen lexical se limite aux questions phonétique, phonologique et sémantique; et l'examen syntaxique ne s'attarde que sur l'ordre de distribution des mots dans la phrase.

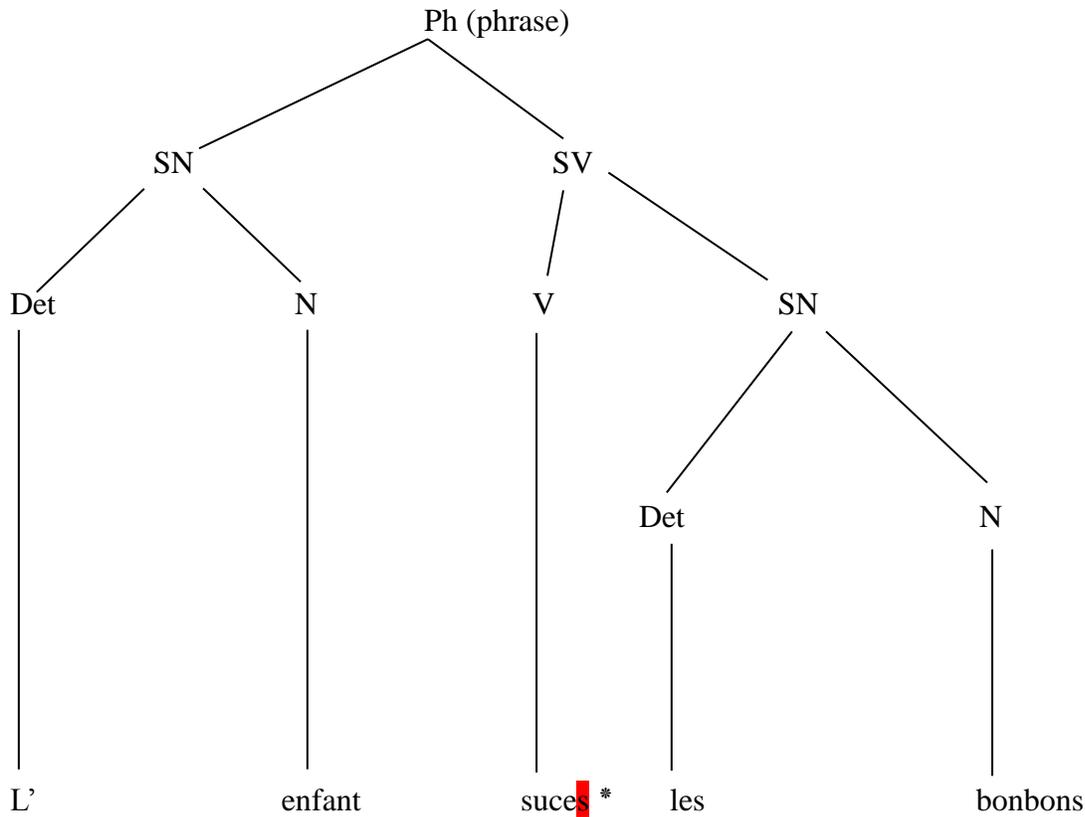
Au fait, l'utilisation du concept de morphosyntaxe permet de s'affranchir de ce clivage entre lexique et syntaxe. Elle permet de rompre avec cette division artificielle souvent très difficile à justifier et à formaliser. Simplement parce que la syntaxe, la manière dont se compose une langue, ne se réduirait pas à de simples combinaisons de mots. Etant donné que la

⁵² Le Petit Robert, 1960

H.Geundhajt, Département d'études françaises de l'Université de Toronto, 1998-2013, <http://www.linguistes.com/phonetique/phon.html>

morphologie d'un mot peut modifier son sens, mais aussi les caractéristiques syntaxiques, notamment la nature de relations que les mots entretiennent entre eux. Commentons ces schémas (issus de la tradition distributionnaliste) pour illustrer nos propos:

Schema1: l'enfant sucés * les bonbons⁵⁴

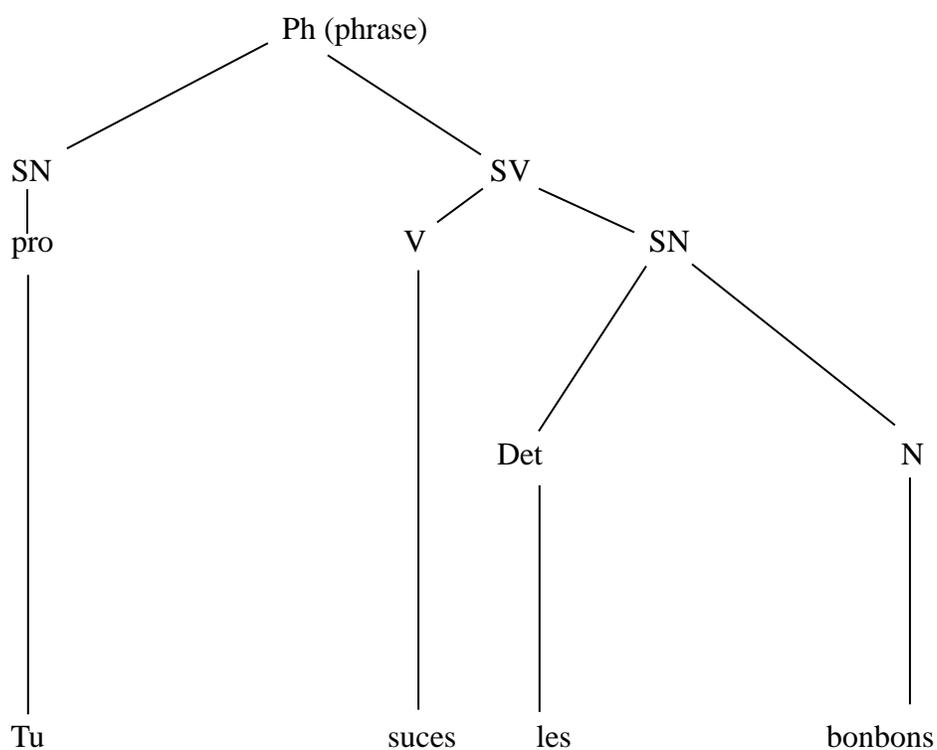


Du point de vue oral, phonétique et syntaxique notamment, la phrase *l'enfant sucés* les bonbons*, représentée ci-dessus, serait correcte, étant donné qu'elle donne l'impression de respecter l'ordre canonique des mots: le syntagme verbal (*sucés* les bonbons*), structurellement composé d'un verbe (*sucés*) et d'un complément d'objet direct (*les bonbons*), appelle bel et bien, à l'attaque de la phrase, un syntagme nominal sujet (*l'enfant*) composé d'un déterminant défini (*L'*) et d'un nom (*enfant*).

^{54*} Il y a problème: l'énoncé est faux du point de vue sémantico-logique; alors qu'il pourrait être acceptable du point de vue syntaxique.

Cependant, du point de vue phonologique et sémantico-logique notamment, la phrase *l'enfant sucés* les bonbons*, représentée ci-dessus, est fautive. Pourquoi ? Parce que la morphologie du verbe *sucer* (*suces*) modifie non seulement le sens de ce verbe, mais aussi les caractéristiques syntaxiques de la phrase, notamment la nature de relations que les mots entretiennent entre eux. Le verbe *sucer*, tel qu'il est écrit ici, épouse les formes temporelles de la deuxième personne du présent de l'indicatif. Structurellement, il ne peut donc pas appeler un syntagme nominal sujet de la troisième personne du singulier. La morphologie de ce verbe oblige à revoir le dispositif syntaxique de la phrase. Elle oblige à proposer plutôt la structure suivante :

Schéma 1'



À la place du déterminant (L') et du nom (enfant), le syntagme nominal ne doit être qu'un pronom personnel de la deuxième personne du singulier (Tu). On peut donc en d'autres termes dire que la morphologie du verbe *sucer* oblige l'adoption d'un syntagme nominal autre que celui schématisé plus haut (schéma 1).

L'exemple supra montre bel et bien que la syntaxe comprend des éléments de morphologie, de lexique et de sémantique. Il montre que la syntaxe ne se réduirait pas qu'à un simple agencement de mots. Qu'elle épouse aussi la dimension sémantico-logique.

On parle donc de morphosyntaxe pour désigner l'étude conjointe de la morphologie (dans ses aspects lexico-sémantiques) et de la syntaxe (la description de l'ordre d'agencement des mots). La morphosyntaxe vise, pour ainsi dire, à démontrer que la frontière entre lexique et syntaxe est artificielle. Etant donné que seule la notion du mot écrit définit à la fois le lexique et la syntaxe. Pour reprendre les propos de Christophe Parisse "la morphosyntaxe comporte des éléments et des structures qui modifient les éléments lexicaux de manière plus ou moins proche du radical du mot et qui agencent les éléments lexicaux ainsi modifiés pour créer un énoncé complet"⁵⁵.

Notre objectif qui est de présenter toutes les caractéristiques du nouchi en insistant sur la manière dont il est construit, avec ses ressources morphosyntaxiques propres et ses configurations signifiantes, nous conduira dans un premier temps à spécifier le lexique (le vocabulaire du nouchi), et dans un deuxième temps à indiquer ses différentes variétés syntaxiques (les variétés syntaxiques du nouchi).

3.1 le vocabulaire du nouchi

Outre les mots qui lui sont propres, la spécificité du nouchi est qu'il est composé d'un vocabulaire riche qui emprunte à plusieurs langues, notamment à la langue française, anglaise, espagnole, allemande; et aux autres langues locales ivoiriennes. À la réalité, le nouchi a cette particularité de s'inspirer de la vie socio-culturelle ivoirienne et d'évoluer avec elle. Il a cette particularité de se nourrir de l'actualité. Son vocabulaire se recrute dans les conversations quotidiennes des personnes de différentes classes sociales et de différents groupes linguistiques. Évoqué pour la première fois en 1986 par les journalistes de *Fraternité Matin*, Alain Coulibaly et Bernard Ahua⁵⁶, ce vocabulaire est aujourd'hui répertorié, confiné et actualisé par quelques dictionnaires électroniques, *Le Petit nouchi illustré (nouchi.com)*⁵⁷, *Le Dictionnaire*

⁵⁵ C. Parisse, "La morphosyntaxe : Qu'est ce qu'est ? - Application au cas de la langue française" in *HAL*, 2009.

⁵⁶ Ahua B. et Coulibaly. A, "Nouchi: un langage à la mode", in *Fraternité-Matin*, 1986.

⁵⁷ Ce dictionnaire est consultable sur le site <http://www.nouchi.com>

*Nouchi/français (Gbich)*⁵⁸. En m'inspirant de ces dictionnaires et des articles de Blaise Mouchi Ahua, *Mots, phrases et syntaxe du nouchi*⁵⁹, *La motivation dans les créations lexicales en nouchi*⁶⁰, je vais évoqué ses grands traits.

3.1.1 Mots d'origine française

Plusieurs mots nouchi proviennent de la langue française. Ces mots varient en fonction des lieux des locuteurs. Au lycée par exemple, on peut retrouver assez de mots français que dans les ghettos.

À tout point de vue, le nouchi contient un bon nombre de mots d'origine française, prononcés normalement, ou presque. C'est le cas par exemple de *Vié Pèr* [viepɛ]. En français, c'est un nom qui s'écrit *vieux-père* [vjøpɛ] et qui a un sens dépréciatif. Il permet de désigner une personne âgée, encombrante et acariâtre. En nouchi, *Vié Pèr* [viepɛ] est un substantif. Il a plutôt un sens appréciatif, car il réfère au nom *doyen*, c'est-à-dire à un homme qui a une certaine expérience de la vie. On a aussi les mots comme *Vieil Mèr* [viejmɛ]. En français, il s'agit d'un nom qui s'écrit *Vieille mère* [viejmɛr]. Ce nom a un sens péjoratif qui renvoie à une femme âgée et démodée. En nouchi, *Vieil Mèr* [viejmɛ] est aussi un nom. Ce nom a plutôt un sens laudatif car il renvoie à une certaine consécration, à un aboutissement. *Vieil Mèr* [viejmɛ] permet de référer à une doyenne, c'est-à-dire à une femme qui a une certaine expérience de la vie.

Dans la phrase, *On han fini a ê toi!* [ɔnãfiniaetwa], les mots *fini* [fini] et *toi* [twa] sont du nouchi. *Fini* [fini] vient du verbe français *finir*, conjugué au passé composé (avoir fini); un verbe qui a pour synonymes, *achever*, *terminer* (une tâche, un travail). En nouchi et dans la phrase susmentionnée, *fini* [fini] est aussi un verbe, le verbe *finir*. Ce verbe est plutôt conjugué à un futur proche, à l'aide du semi-auxiliaire *han* [ã] qui, en français, a le sens du verbe *aller* au futur simple de l'indicatif, à la troisième personne du singulier. Par ailleurs, *finir* en nouchi signifie *abattre ou tuer quelqu'un*. Donc, *On han fini a ê toi!* veut dire *Nous allons t'abattre , on va te tuer, on va te faire du mal*, en français. Le mot nouchi *toi* [twa] vient du français, notamment du pronom personnel, *toi* [twa]. En nouchi, ce mot conserve la même classe grammaticale, celle de pronom, et son sens originel qui réfère à la deuxième personne du singulier.

⁵⁸ Gbich est le magazine satirique le plus populaire de Côte d'Ivoire depuis 1999. Il a publié un dictionnaire, *Nouchi/Français*, consultable sur son site, <http://www.gbich.com/>

⁵⁹ Mouchi Ahua. B, *Mots, phrases et syntaxe du nouchi*, <http://www.unice.fr/>

⁶⁰ *Ibid*, "La motivation dans les créations lexicales en nouchi" in *Le Français en Afrique*, no 21, 2006, pp.143-157

Dans la phrase, *C'ê gaté chez mè frère d'sang!* [cɛgateʃemɛfrɛdsã] tous les mots sont presque écrits ou prononcés de la même manière qu'en français. On a *c'ê* [sɛ] qui vient de *c'est* [sɛ] du français; *gaté* [gate] qui vient de *gâter* [gate]; *chez* [ʃe] qui vient de *chez* [ʃe] du français; *mè* [mɛ] qui vient de *mes* [mɛ] du français; *frère* [frɛ] qui vient de *frère* [frɛr]; *d'sang* [dsã] qui vient du groupe de mot *de sang* [dsã] en français.

En effet, *c'ê* [sɛ] du nouchi conserve le même sens, la même nature et la même prononciation du français. Seule la forme change. Il s'agit d'un morphème composé du pronom démonstratif (*c'* (nouchi) = *ce* (français)) et du verbe être au présent (*ê* (nouchi) = *est* (français)). Ce morphème composé est un présentatif, un peu comme en français. Il aide à montrer, à présenter un fait ou une situation. *gaté* [gate] du nouchi conserve la même prononciation et la même classe grammaticale du français. C'est un verbe. Le sens et la forme changent cependant. En nouchi, ce verbe ne porte plus d'accent circonflexe. Il ne signifie non plus *endommager quelque chose*. Il permet plutôt de référer au champ lexical de la mésentente, de la confusion ou de la disharmonie. *D'sang* [dsã] est un mot nouchi dont la structure ressemble quelque peu à celle du français, à la seule différence qu'en français, on aurait affaire à un groupe de mots. On abrègerait pas le morphème *de* et ce dernier serait bien séparé du nom *sang*. Le mot *d'sang* [dsã] ne peut être expliqué qu'au sein de *mè frère d'sang* [mɛfrɛdsã]. L'expression *mè frère d'sang* [mɛfrɛdsã], composée de mots provenant de la langue française, signifie *mes amis*. Ainsi, l'énoncé *C'ê gaté chez mè frère d'sang!* [cɛgateʃemɛfrɛdsã] veut dire en français *Il règne une confusion, une mésentente chez mes amis!*

Les deux énoncés ci-après illustrent aussi les mots nouchi d'origine française, prononcés normalement, ou presque : *On n'ê calé ici!* [ɔ̃nekaleici] et *Les grandes gos du yoro* [lɛgrãdgodyjɔɾɔ].

Dans *On n'ê calé ici!* [ɔ̃nekaleici], nous avons les mots *on* [ɔ̃] , *n'ê* [nɛ] , *calé* [kale], *ici* [ici] qui conservent la prononciation des mots français dont ils sont issus. Cependant, le *on* [ɔ̃] du nouchi est un pronom indéfini de la première personne du pluriel, alors que le *on* [ɔ̃] de la langue française est un pronom indéfini de la troisième personne du singulier. Le mot *n'ê* [nɛ] résonne en français comme le groupe de mots *n'est* (l'adverbe de négation *ne* + le verbe *être* à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif). Ce mot est un verbe. Ce verbe a le sens du verbe *être* français. Il est conjugué à la première personne du pluriel du nouchi. Le mot nouchi, *calé* [kale], est un verbe. Ce verbe vient du verbe français *caler* qui signifie *bloquer*,

coincer. Ici, *calé* [kale] est au participe passé et signifie plutôt *installé*. Le mot nouchi *ici* [ici] est un adverbe de lieu. Il conserve la forme, la prononciation et le sens de l’adverbe du français, *ici* [ici], dont il est issu. De ce qui précède, l’énoncé nouchi, *On n’ê calé ici!* [õnekaleici], signifie *Nous sommes bien installé ici!*.

Dans l’énoncé *Les grandes gos du yoro* [lɛgrãdgodyjɔɾɔ], on a les mots suivants: *les* [lɛ], *grandes* [grãd], *gos* [go], *du* [dy], *yoro* [jɔɾɔ]. *les* [lɛ] est un déterminant défini du nouchi. Il vient de l’article du français *les* [lɛ] qui est aussi un déterminant défini. *grandes* [grãd] est un adjectif qualificatif du nouchi. Il provient de l’adjectif qualificatif du français *grandes* [grãd]. Son sens est cependant différent de celui du français. En nouchi, il a le sens de l’adjectif qualificatif *riche*. Alors qu’en français, il réfère plutôt à une surface étendue, à quelque chose de long, haut, colossal, vaste, large. *Du* [dy] provient du français. C’est une préposition du nouchi. En français très souvent, *du* [dy] joue aussi le rôle d’une préposition qui introduit un complément du nom, comme c’est le cas en nouchi. En gros, l’énoncé *Les grandes gos du yoro* [lɛgrãdgodyjɔɾɔ], signifie en français *Les dames riches du pays*.

Outre les mots d’origine française prononcés normalement ou presque, on peut recenser en nouchi les mots français coupés en finale. Prenons cet exemple : *ce môgô ê po!* [sɛmɔgɔɛpro]. Le mot nouchi, *po* [po] vient du mot français *posé* [poze]. En français, *posé* [poze] est un adjectif qualificatif qui signifie *calme, réfléchi, sérieux*. En nouchi, le terme *po* [po] est aussi un adjectif qualificatif qui aide à qualifier un homme sérieux et calme. Le sens est donc le même dans les deux langues. La différence est morphologique. *Posé* est coupé à la finale. Donc, *ce môgô ê po!* [sɛmɔgɔɛpro] signifie en français *cet homme est sérieux ou réfléchi*.

L’énoncé, *c’ê in bri* [sɛẽbri] donne à voir une autre occurrence, le mot *bri* [bri] notamment. En nouchi, *bri* [bri] est un nom qui signifie *un brigand*. ce nom vient d’un substantif du français, *brigand*, qui aide à désigner un délinquant, un malhonnête. Le mot *bri* [bri] conserve donc le sens du terme dont il est issu et non sa forme. Celle-ci est coupée à la finale. *c’ê in bri* [sɛẽbri] veut dire en français *c’est un brigand, un délinquant ou un bandit*.

Le même phénomène s’observe dans les énoncés comme *Môgô-là a cracra si la go!* [mɔgɔlaakrasyrmago], *Il l’on bri a Koum!* [ilõbriakum], *C’ê in milo!* [semilo]. Dans *Môgô-là a cracra si la go!* [mɔgɔlaakrasyrmago], on a le mot *cracra* [krakra]. Ce mot est un verbe du nouchi. Ce verbe emprunte sa structure morphologique au verbe de la langue française *craquer* [krake]. En nouchi, on peut constater que *craquer* du français est coupé à la finale. Le son [ke]

étant remplacé par le son [kra]. En plus de la ressemblance morphologique, les deux mots peuvent avoir un même sens. *Cracra* [krakra] signifie en français *tomber amoureux de quelqu'un ou de quelque chose*. En français, *craquer* [krake] peut dans certains contextes signifier *céder* et dans d'autres *tomber sous le charme de quelqu'un*. Ainsi, *Môgô-là a cracra si la go!* [mɔgɔlaakrasyrmago] veut dire en français, *le monsieur a cédé à l'attrait de la jeune fille*.

Dans l'énoncé *Il l'on bri a Koum!* [ilɔ̃briakum], le mot *Koum* [kum] nous intéresse particulièrement. Ce mot est un nom en nouchi. Ce nom vient du français, du nom propre d'une commune, notamment, Koumassi. On peut dire qu'en nouchi, le nom français Koumassi [kumasi] est coupé à la finale. Malgré ce changement, le sens originel a été conservé en nouchi. Ainsi, *Il l'on bri a Koum!* [ilɔ̃briakum] veut dire en français, *Il l'on agressé à Koumassi*.

C'ê in milo! [semilo], comprend le mot *milo* [milo] qui vient du mot français *militaire* [militɛr]. *milo* [milo] garde la classe grammaticale du mot français dont il est issu. C'est un nom. Il conserve aussi le sens du mot originel. *milo* [milo] aide à désigner un membre d'une force armée. La différence avec le nom français *militaire* [militɛr] est visible sur la forme. Ce dernier est coupé à la finale. Donc, *C'ê in milo!* [semilo] voudrait dire en français, *c'est un militaire*.

Outre les mots d'origine française coupés en finale, le nouchi se compose de mots d'origine française coupés à l'initiale. On peut en recenser dans les énoncés suivantes: *Yê fianss en la go* [jéfiã̃sãlago]; *Gué-moi la teille* [gemwalatɛj]; *Phone-moi aprè-demin!* [fɔ̃nmwademɛ̃]; *J'ai trizé mon fils* [getrizemɔ̃fis].

Dans l'énoncé, *Yê fianss en la go* [jéfiã̃sãlago], on a le mot *fianss* [fiã̃s] qui vient du mot français *confiance* [kɔ̃fiã̃s]. *fianss* [fiã̃s] est un nom du nouchi. Il signifie en français *avoir une assurance envers une personne*. *Fianss* [fiã̃s] a donc le même contenu sémantique que le nom français *confiance* [kɔ̃fiã̃s] auquel il se rattache. Il appartient aussi à sa classe grammaticale, la classe grammaticale des noms. La différence est du point de vue morphologique. Pour créer *fianss* [fiã̃s], le nom français *confiance* [kɔ̃fiã̃s] a été coupé à l'initiale. Ainsi, *Yê fianss en la go* [jéfiã̃sãlago] signifie en français *J'ai de la ferme assurance en cette fille*.

Dans l'énoncé *Gué-moi la teille* [gemwalatɛj], le mot *teille* [tɛj] vient du nom français la *bouteille* [butɛj]. En nouchi, ce mot sert à désigner (comme le nom français la *bouteille* [butɛj]) un récipient destiné aux liquides. Donc, il a le même sens que le nom français la *bouteille* [butɛj]; et tous appartiennent à la classe grammaticale des noms. *Gué-moi la teille* [gemwalatɛj] signifie *donne-moi la bouteille* en français. Le mot nouchi, *teille* [tɛj], a été créé par suppression des

syllabes initiaux du nom la *bouteille* [butɛj]. L'énoncé *Phone-moi après-demin!* [fõnmwaaprɛdemẽ] illustre le même type d'emprunt.

Le mot *phone* [fõn] vient du mot français *téléphoner* [telefone]. *Phone* [fõn] appartient à la même classe syntaxique que *téléphoner* [telefone]. Les deux sont des verbes et ont un même sens. Tous renvoient à l'action de communiquer par téléphone. Le mot *téléphoner* [telefone] a été coupé à l'initiale pour donner naissance au verbe nouchi *phone* [fõn]. *Phone-moi après-demin!* [fõnmwademẽ] peut être traduit en français par *appelle-moi après-demain*.

J'ai trizé mon fils [getrizemõfis]. Dans cette phrase nouchi, le verbe *trizé* [trize] vient du verbe français *maîtriser* [mɛtrize]. Pour passer en nouchi, il y a eu suppression des syllabes initiaux du verbe *maîtriser* [mɛtrize], un peu comme dans l'exemple précédent. Les deux mots ont cependant gardé une même signification. Ils signifient *dominer, contrôler quelqu'un*. Donc, *J'ai trizé mon fils* [getrizemõfis] veut dire *j'ai maîtrisé, dominé, mon fils*.

Le nouchi est par ailleurs composé de mots d'origine française de prononciation déformée. On peut en trouver dans des exemples comme: *son kèr ê mor* [sõkɛrɛmor]; *c'ê conhan* [sɛkõnã]; *Lui-là, c'ê in frankoya!* [lyilæœfrãkoja]; *Quéchia?* [kɛʃia]; *Froukan la-bas* [frukãlaba]. En effet, l'énoncé nouchi *son kèr ê mor* [sõkɛrɛmor] est composé du mot *kèr* [kɛr] qui est une déformation du nom commun français *coeur* [kœr]. Les deux mots (*kèr* [kɛr] et *coeur* [kœr]) appartiennent à la classe syntaxique du substantif; et la signification fondamentale de chacun renvoie au siège des émotions et des sentiments (le courage, la pitié, l'amour, l'amitié). Par exemple, dire à quelqu'un que *son kèr ê mor* [sõkɛrɛmor] c'est de lui faire savoir qu'il a peur, qu'il a perdu courage. Donc, la déformation n'est marquée que sur la prononciation (*kèr* [kɛr] et *coeur* [kœr]).

Le même constat est vérifiable sur l'adverbe d'affirmation *conhan* [kõnã], de la phrase *c'ê conhan* [sɛkõnã]. En effet, le mot *conhan* [kõnã] est une déformation de l'adverbe français *comme ça* [kõmsa]. Cette déformation n'est que du point de vue phonétique. Car les deux mots appartiennent à une même catégorie grammaticale et présentent un même contenu sémantique. Dans une langue comme dans l'autre, ils ont la signification de l'expression française *comme ça* [kõmsa]. Ainsi, *c'ê conhan* [sɛkõnã] veut dire en français, *c'est c'est comme ça/ c'est de cette façon* [sɛkõmsa/sɛdæsɛtfasõ].

Le nom *frankoya* [fɔrãkoja] de la phrase nouchi, *Lui-là, c'ê in frankoya!* [lyilæœfrãkoja], est une déformation phonétique du mot *français* [frãsɛ] qui est aussi un nom. Donc en nouchi

comme en français, *frankoya* [fɔ̃rãkoja] et *français* [frãse] sont des noms qui permettent de désigner un citoyen français. C'ê in *frankoya!* [lyilãœfrãkoja] renvoie à la phrase *c'est un français* [sœœfrãse].

Quéchia? [keʃia], considéré comme adverbe interrogatif en nouchi, est une déformation de l'adverbe interrogatif *qu'est-ce qu'il y a?* de la langue française. Le mot *froukan* [frukã] de la phrase nouchi *Froukan la-bas* [frukãlaba], déforme plutôt l'expression française *foutre le camp* [futrlækã]. Et comme au précédent exemple, la déformation est essentiellement phonétique. Car les deux expressions appartiennent à une même classe grammaticale et ont une même signification. *Froukan la-bas* [frukãlaba] et *foutre le camp* [fuløkã] signifient *dégage!*

Le nouchi emprunte aussi ses mots à la langue anglaise.

3.1.2 Mots d'origine anglaise

Le vocabulaire du nouchi est constitué de mots anglais. Les mots empruntés peuvent conserver leur prononciation originelle, comme on peut le voir dans les exemples *Yé woch mon djinn* [jewɔsmɔ̃gins], *Il est die* [ilɛdaj], *la go* [lago].

En effet, dans la phrase *Yé woch mon djinn* [jewɔsmɔ̃gins], le mot *woch* [wɔs] qui renvoie au verbe *laver* vient du verbe anglais (to) *wash* qui veut dire *laver* et qu'on prononce (to) [wɔs]. Donc, entre les deux mots, il y a une différence à l'écrit. Seulement, la prononciation et le sens restent le même en nouchi comme en anglais. *Yé woch mon djinn* [jewɔsmɔ̃gins] signifie *je lave mon jean*. D'autres mots nouchi se comportent comme *woch* [wɔs]. Il en va ainsi du verbe (to) *die* [daj], dans la phrase *Il est die* [ilɛdaj]. Ce verbe vient du verbe anglais (to) *die* [daj] qui signifie *mourir* en français. Il porte ainsi toutes les caractéristiques (formelles, phonétiques, sémantiques) du verbe anglais dont il est issu. *Il est die* [ilɛdaj], signifie *il est mort*, en français. Il n'en est pas le cas avec le nom nouchi, *go* [go], qu'on retrouve par exemple dans le syntagme nominal *la go* [lago].

En effet, comme aux précédents exemples, le mot *go* [go] tire ses origines de la langue anglaise. Il vient du verbe *to go* [tugo] qui en français signifie *aller*. Seulement, on peut remarquer qu'en nouchi, le mot *go* [go] est un nom commun alors qu'il est un verbe conjugué en anglais, le verbe *aller*. Donc, bien qu'ils aient une même prononciation, les deux mots n'appartiennent pas à une même classe grammaticale et n'ont pas un même contenu sémantique. *la go* signifie en nouchi, *la fille*.

Il existe les mots empruntés à l'anglais qui voient leur prononciation déformée, comme dans la phrase, *Yé si enjaillé de toi* [jesiãzaje]. Dans cette phrase en effet, le mot *enjaillé* [ãzaje] vient du verbe anglais *to enjoy* [tuẽzoj]. Il y a ressemblance parce que du point de vue sémantique, les deux mots renvoient au champ lexical du plaisir, de la joie et du contentement. Le mot en nouchi a conservé sa racine sémantique originelle bien que celle-ci soit déformée sur le plan formel. *Yé si enjaillé de toi* [jesiãzaje] veut dire en français *je suis content de toi/ tu me procures une certaine joie/ Tu me plais*.

Beaucoup de mots nouchi se créent par suffixation d'éléments de l'anglais. C'est le cas du suffixe "ing" et le suffixe "man" qu'on retrouve dans les termes nouchi ou des expressions comme *Grouying* [grujin], *C'ê in percing* [sẽẽpersin], *C'ê in Zraman* [sẽẽzramã], *Le choman ê baré!* [lãsomãebare], *c'ê in forcing* [cẽẽfõrsin], *C'ê in garbaman* [cẽẽgarbamã].

Grouying [grujin] appartient à la classe grammaticale des noms. Il a la forme des noms anglais comme *building* [byildin], et de plusieurs verbes anglais qui sont conjugués au *present continuous tense*, par exemple. En français, il veut dire *la débrouillardise*. Dans l'énoncé *C'ê in percing* [sẽẽpersin], le nom nouchi *percing* [persin] est un emprunt à un nom anglais, *piercing* [piersin]. Ce nom, qui a la forme *ing*, signifie en français *perçage*. Il y a ressemblance sur la forme et la prononciation et non sur le sens, car *percing* [persin] en nouchi renvoie au champ lexical de la réussite, du succès. *C'ê in percing* [sẽẽpersin] veut dire, *c'est une réussite*. Le nom nouchi, *percing* [persin], ressemble au nom *forcing* [fõrsin] de la phrase *c'ê in forcing* [cẽẽfõrsin]. Car *forcing* [fõrsin] vient du nom anglais *forcing* [fõrsin] qui signifie le forçage, la pression. Contrairement à *percing* [persin], *forcing* [fõrsin] a le même contenu sémantique que son homonyme en anglais. Il renvoie à une certaine insistance, à une certaine pression. L'énoncé *c'ê in forcing* [cẽẽfõrsin], veut dire en français, *c'est une insistance inutile*.

Les énoncés, *C'ê in Zraman* [sẽẽzramã], *Le choman ê baré!* [lãsomãebare], *C'ê in garbaman* [cẽẽgarbamã], portent des noms qui n'empruntent à l'anglais que le suffixe *man*. *in Zraman* [sẽẽzramã] c'est un drogué. Donc, *C'ê in Zraman* [sẽẽzramã] signifie *c'est un drogué*. *Le choman* [lãsomã] veut dire un bonhomme vigilant. Donc, *Le choman ê baré!* [lãsomãebare] signifie *Le bonhomme vigilant est là*. *In garbaman* [ãgarbamã] est un vendeur de garba (couscous de manioc). Donc, *C'ê in garbaman* [cẽẽgarbamã] signifie *c'est un vendeur de garba*.

3. 1.3. Mots d'origine dioula

Plusieurs mots du nouchi se créent par suffixation d'éléments du dioula. Il en va ainsi des substantifs nouchi formés à partir des suffixes dioula –ya, -go, -i. Des substantifs qu'on retrouve dans les phrases comme *Ton gar a fraya* [tõgarafraja], *c'ê in mogo* [sẽmõgõ], *Les zangolis oh!* [lezãgolio].

Ton gar a fraya [tõgarafraja] signifie *ton petit ami s'est enfui*. *Fraya* [fraja] qui veut dire *s'enfuir*, est un verbe. Il est formé du suffixe –ya qu'on retrouve dans la morphologie de la langue dioula comme dans cet exemple, *Ánw ká silamaya fãranfarannin lò màaw bóro* (*notre Islam est fractionné par les gens*⁶¹). Le nom dioula *Silamaya* qui signifie *Islam*, porte le suffixe –ya. *C'ê in môgô* [sẽmõgõ] signifie en français, *c'est un monsieur*. *Môgô* [mõgõ] est un nom nouchi. Ce nom vient du substantif dioula *Mõgõ* [mõgõ] qui veut dire en français *une personne*. *Les zangolis oh!* [lezãgolio] voudrait dire littéralement en français *Que de beaux vêtements! comme tu es bien habillé!* Le nom *zangolis* qui renvoie *aux beaux vêtements*, riment avec les mots dioula qui s'achèvent avec le suffixe -i. C'est le cas par exemple de *cì* [si] qui signifie *briser*, *kíri* [kiri] qui renvoie à la justice.

Il existe d'autres mots empruntés au dioula qui conservent leur prononciation originelle, comme dans les exemples, *Gbêlêya* [bêlêja]; *Ya fohi* [jafoi]; *i zon tou gngami* [ilõtumelãge]; *Kabako!* [kabako]. *Gbêlêya* [bêlêja] est un nom que les nouchiphones empruntent à la langue dioula. Tout comme en dioula, *Gbêlêya* [bêlêja] permet d'évoquer la misère ou la galère en nouchi. Dans l'énoncé *Ya fohi* [jafoi], on a deux mots: *Ya* qui est le dimunitif du présentatif français *il y a* et *fohi* qui est un adverbe dioula qui signifie *rien*. L'expression nouchi *Ya fohi* [jafoi] veut dire, *Il n'y a rien, il n'y a pas de problème*. *I zon tou gngami* [ilõtumelãge] porte un verbe dioula, *gngami*, qui signifie *mélanger, cafouiller*. Le sens et la forme du mot sont maintenus en nouchi. Ainsi, *i zon tou gngami* [ilõtumelãge] a le sens de *ils ont tout mélangé*. *Kabako!* [kabako] est un mot que le nouchi emprunte au dioula. En dioula, notamment en bambara, effectivement, *Kabako* peut dans certains contextes être un nom qui renvoie à un prodige ou à une merveille. Dans d'autres contextes, *Kabako* fonctionne comme un adjectif qui désigne ce qui est étonnant et extraordinaire. En nouchi, ce mot prend une toute autre connotation. Il se réalise comme une interjection qui traduit un cri désespéré, du genre *Oh, mon*

⁶¹ K.Tera. "Attitudes envers le dioula et pratiques en Côte-d'Ivoire," <http://llacan.vjf.cnrs.fr/fichiers/mande2011/biblio/tera.pdf>

Dieu! La forme et la prononciation restent inchangées

3.1.4 Mots d'origine espagnole

Le nouchi emprunte son vocabulaire à certains mots de la langue espagnole. Ces mots, qui ne sont pas assez nombreux, conservent généralement leur prononciation originelle, comme dans les exemples, *C'ê como?* [sɛkomo] ; *yé sui a la casa* [jesyialakasa]. *le vié pèr a in coche fri* [lɔvjøpɛaɛ̃koʃefri].

Dans la première phrase, le nouchi emprunte à l'espagnol l'adverbe interrogatif *como* qui signifie aussi bien en nouchi qu'en espagnol, *comment ?* Ainsi, *C'ê como?* [sɛkomo] veut dire *comment vas-tu?* Dans l'énoncé *yé sui a la casa* [jesyialakasa], *casa*, originellement, est un nom espagnol qui signifie *maison* en français. Le sens et la forme ne change pas en nouchi. Donc, *yé sui a la casa* [jesyialakasa] a pour signification, *je suis à la maison*. Le dernier énoncé, *le vié pèr a in coche fri* [lɔvjøpɛaɛ̃koʃefri], porte un mot nouchi d'origine espagnole. Il s'agit du mot *coche*. Ce mot est un nom en espagnol qui signifie *la voiture*. Le nouchi maintient la classe syntaxique, le sens et la forme de ce nom. Ainsi, l'énoncé *le vié pèr a in coche fri* [lɔvjøpɛaɛ̃koʃefri] a pour signification, *le doyen à une belle voiture*.

3.1.5 Mots d'origine allemande

Les nouchiphones empruntent quelque fois à l'allemand. Leur vocabulaire est constitué de quelques mots allemands qui conservent dans la plupart des cas leur prononciation originelle, comme on peut le voir dans les exemples, *le you m'a kpa, m'a kouman min je repondais nein!* [lɔjumakwamakumãmingərepõdeneẽ]; *ye si kaput!* [jesikaput] (Je suis foutu/ fichu).

Le premier énoncé, *le you m'a kpa, m'a kouman min je repondais nein!* [lɔjumakwamakumãmingərepõdeneẽ], comprend un emprunt à l'allemand. Il s'agit de l'adverbe de négation *nein*. Cet adverbe conserve son sens, sa classe grammaticale et sa forme en nouchi. Il renvoie aussi à la négation. Le sens de l'énoncé, *le you m'a kpa, m'a kouman min je repondais nein!* [lɔjumakwamakumãmingərepõdeneẽ], est *le flic m'a arrêté, m'a posé des questions mais je répondais, non!* Le deuxième énoncé *ye si kaput!* [jesikaput] comprend également un emprunt à la langue allemande. Il s'agit du mot *kaputt*. En allemand, *kaputt* qui s'écrit avec deux t est un adjectif qualificatif qui signifie *abîmé* en français. Les nouchiphones reprennent cet adjectif en conservant sa nuance sémantique et sa prononciation originelle; ils lui suppriment cependant un t.

Ainsi, *ye si kaput!* [jesikaput] veut dire *Je suis foutu, fichu*.

3.1.6 Mots d'origine bété

Le nouchi emprunte au bété. Son vocabulaire est constitué de mots bété. Les mots empruntés peuvent conserver leur prononciation originelle, comme dans les exemples : *abi, on di kwé?* [abiðdikwe]; *Les vous sont barrés* [ləjusðbare]; *Yé in rancard a ê ma doubéhi* [jeërãkaraemadubeji].

Au premier exemple, *abi, on di kwé?* [abiðdikwe], on a le mot *abi* qui est un emprunt à la langue bété. Ce mot est un nom qui veut dire *cher ami*. En nouchi, il s'agit d'un nom. La prononciation est la même. La nuance sémantique aussi. En nouchi comme en bété, *abi* renvoie à l'expression *cher ami*. Donc, *abi, on di kwé?* [abiðdikwe] a pour signification, *Mon cher ami, comment vas-tu?* Au deuxième exemple, *Les vous sont barrés* [ləjusðbare], le nom, *vous* est d'origine bété. Il permet de désigner *les contrôleurs* dans un bus ou un train. En nouchi, il conserve la même classe grammaticale et la même signification. Ainsi, *Les vous sont barrés* [ləjusðbare] signifie en français, *Les contrôleurs sont là!* Au troisième exemple, *Yé in rancard a ê ma doubéhi* [jeërãkaraemadubeji], il y a le nom *doubéhi* qui vient de la langue bété. En bété, ce nom, qu'on peut encore écrire *douh-béhi*, aide à désigner un ami (e). Il faut comprendre que l'amitié exprimée ici, en bété, est au sens vrai du terme, c'est-à-dire qu'elle est dépourvue de toute relation d'ordre sexuel ou intéressée. *Les doubéhis* sont donc complices et complémentaires. Les nouchiphones adoptent la forme, la classe grammaticale et la prononciation originelle de *doubéhi*, en déformant cependant son sens. L'amitié que traduit le nom *doubéhi* renvoie à une amitié intéressée en nouchi; elle renvoie à une amitié d'ordre sexuel. Ainsi, *Yé in rancard a ê ma doubéhi* [jeërãkaraemadubeji] signifie *J'ai un rendez-vous avec ma petite amie*.

3.1.7 Mots d'origine baoulé

Le nouchi emprunte au baoulé. Son vocabulaire est constitué de mots baoulés. Ces mots empruntés conservent leur prononciation originelle, comme dans les deux exemples, *Fo blèblè, mon koro!* [fobleblemðkoro]; *blèblè, peifrèr* [bleblepiefrèr].

Les deux phrases comportent le mot *blèblè*, qui vient de la langue baoulé. En effet, en baoulé, ce mot s'écrit, blè blè, et est un verbe dont le sens est s'asseoir, se calmer. En nouchi, le mot devient *blèblè* (il conserve la prononciation et le sens originel). Il peut être un verbe ou un

adverbe. Au premier exemple, *Fo blêblê, mon koro!* [fobleblemðkoro], ce mot est un verbe parce qu'il signifie *calme-toi*. Le sens de la phrase est, *calme-toi, grand-frère!* Au deuxième exemple, *blêblê, peifrèr* [blêblepiefrèr], ce mot est plutôt un adverbe qui signifie *doucement*. Le sens de la phrase est, *doucement, jeune-frère*.

En plus des emprunts lexicaux venant du français, des langues nationales et d'autres langues occidentales, le nouchi crée ses propres mots grâce à des jeux hybrides, onomatopéiques, métaphoriques et idéophoniques⁶². Les créations hybrides donnent à voir des unités lexicales issues de différentes langues. Il en va ainsi du nom *Bramôgô* [bramɔgɔ] qui signifie littéralement *un ami, un bras droit, un homme de main, un confident*. *Bramôgô* [bramɔgɔ] est une création hybride parce qu'il vient de deux langues, la langue française et la langue dioula. *Bra* [bra] est le diminutif du mot français *bras*, et *môgô* [mɔgɔ] qui vient de la langue dioula signifie *homme*.

Les créations onomatopéiques et idéophoniques traduisent un bruit ou une action quelconque et observable. C'est le cas du mot *bao* [bao] qui reproduit le son, le bruit de la détonation d'une arme à feu. Le mot *bao* [bao] signifie *pistolet* ; ou *fusiller* (Les milos ont *bao* le bri en rapido, c'est-à-dire les militaires ont vite *fusiller* le malfrat).

Waha [wa] est une autre idéophone qui évoque la multiplicité, le caractère d'une chose nombreuse : *Ya waha* de gnol! [jawadepol] signifie *il y a suffisamment à boire* . C'ê versé waha! [seversewa] veut dire, *il y a beaucoup, suffisamment*. On peut aussi citer l'idéophone *foum* [fum] qui évoque l'éloignement : *yé pri foum!* [jeprifum], veut dire *Je suis parti très loin*.

Les créations métaphoriques sont des expressions qui fonctionnent comme des images propres au génie créateur du nouchiphone. Il en va ainsi des expressions comme *Metr lê pan sur kelkin* [metrlɛpãsyrkɛlkɛ] qui signifie *gronder une personne* ; *metr krwa sur kelkin* [metrkrwasyrkɛlkɛ] veut dire *rompre les relations avec une personne* ; *blok tè sianss* [bloktesiãns] qui signifie *arrête tes sottises, ton comportement, tes actes*.

Plusieurs mots du nouchi peuvent revêtir une, deux ou plusieurs formes. Tout dépend du choix du locuteur. Le verbe *manger* par exemple peut signifier *badou*, ou *daba* .

Dans l'ensemble, il ressort que malgré l'élaboration de quelques dictionnaires électroniques, le nouchi a un système lexical et un système phonologique dynamiques, fluctuants et peu fixes. Il a un vocabulaire composite, constitué d'emprunts aux langues européennes et aux

⁶² Ahua, M.B, "La motivation dans les créations lexicales en nouchi" in *Le Français en Afrique*, no 21, 2006, pp.143-157.

langues ivoiriennes. Il comporte aussi des mots hybrides, créés à l'aide d'éléments de différentes langues, et des mots onomatopéiques et idéophoniques, créés à l'aide de la représentation que les locuteurs se font de la réalité. Selon Ahua Mouchi Blaise⁶³, les mots onomatopéiques et idéophoniques occupent une grande proportion du vocabulaire, soit 31%, à côté des mots hybrides, 16%. Les emprunts aux langues ivoiriennes, le dioula, le bété et le baoulé particulièrement, oscillent autour de 13%. Les emprunts à la langue française occupent une proportion de 35%; tandis que les mots venant des autres langues européennes (l'anglais et l'espagnol pour la plupart) ne sont qu'à 5%.

Observons les formes syntaxiques du nouchi.

3.2 Formes syntaxiques du nouchi

À l'image de son vocabulaire, le nouchi crée ou emprunte ses structures morphosyntaxiques à partir d'une langue tierce. Contrairement à Lafage⁶⁴ qui pense qu'il ne possède aucune syntaxe propre, je dirais plutôt que le nouchi est une forme linguistique hétéroclite dont la base grammaticale est influencée par la langue française et les parlers locaux. Bref, je dirais que le nouchi est un parler dynamique, riche et varié, qui crée ses propres structures syntaxiques. Des structures singulières qui n'ont parfois rien à voir avec celles de la langue française. La structure de la phrase verbale du nouchi, qui nous intéressera particulièrement dans ce travail, le démontre.

En effet, un peu comme en français, l'ordre syntaxique de la phrase verbale du nouchi est S (sujet) + V (verbe) + O (objet). Et de la même manière qu'en français, les mots épousent une fonction plutôt qu'une autre par rapport à leurs morphologies (leurs désinences et flexions), à leur position dans la suite phrastique et aux contextes dans lesquels ils se réalisent. Commentons ces schémas (issus de la tradition distributionnaliste) pour l'illustrer:

⁶³ *Ibid*

⁶⁴ Lafage, " Le lexique français de Côte-d'Ivoire. Appropriation & créativité", *Le Français en Afrique Noire*, Revue du ROFCAN, n° 16 et 17, tomes 1 et 2, 2002.

Schéma 1

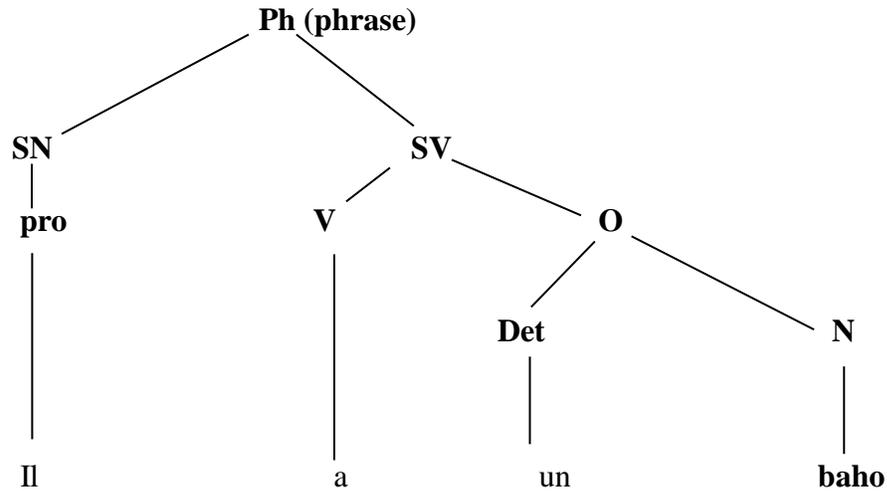
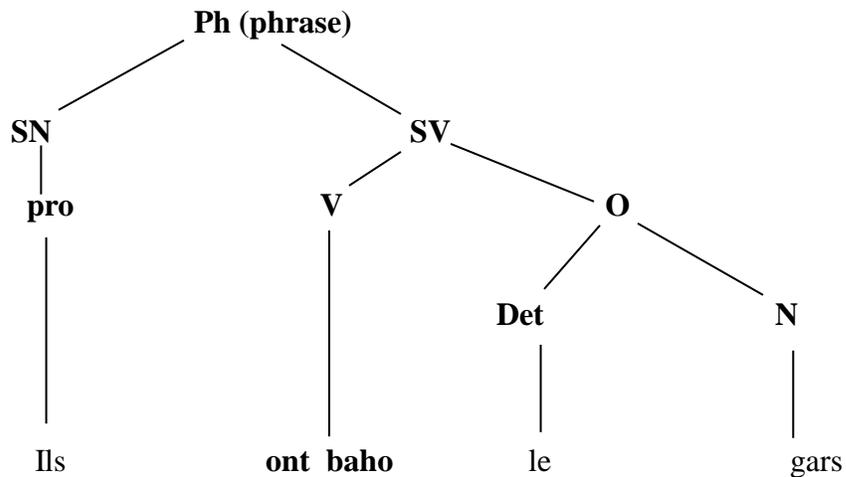


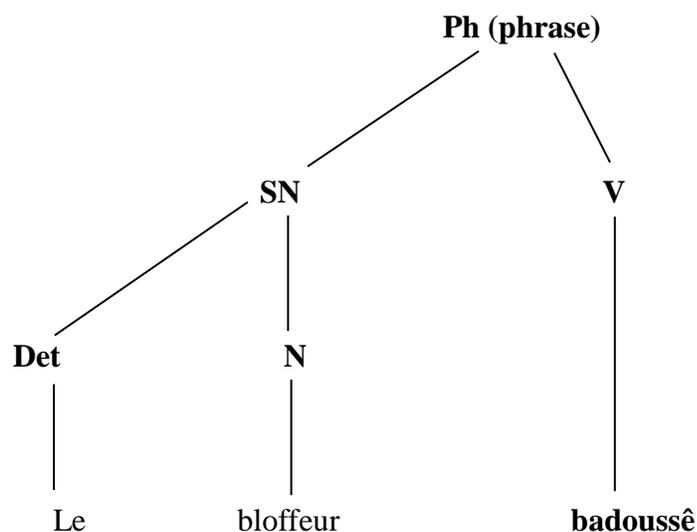
Schéma 1'



Au schéma 1, et 1', le mot **baho** a deux significations et joue deux fonctions syntaxiques différentes par rapport aux positions qu'il occupe et aux relations qu'il entretient avec les autres éléments de la phrase. Au schéma 1, contextuellement, **baho** renvoie au nom *fusil*. Il fait partie d'un groupe nominal car il est précédé par le déterminant spécifique *un* (ou par le spécifieur *un*). Ce groupe nominal est un groupe nominal objet parce qu'il fait partie du groupe verbal *a un baho*.

Au schéma 2, **baho** n'est plus un substantif. Il est plutôt un verbe, le verbe tuer, conjugué au passé composé. Ce verbe commande le groupe verbal *ont baho le gars* (ont tué le jeune homme). Le schéma qui suit traduit aussi une fonction syntaxique liée à la position du mot et à sa désinence :

Schéma 2

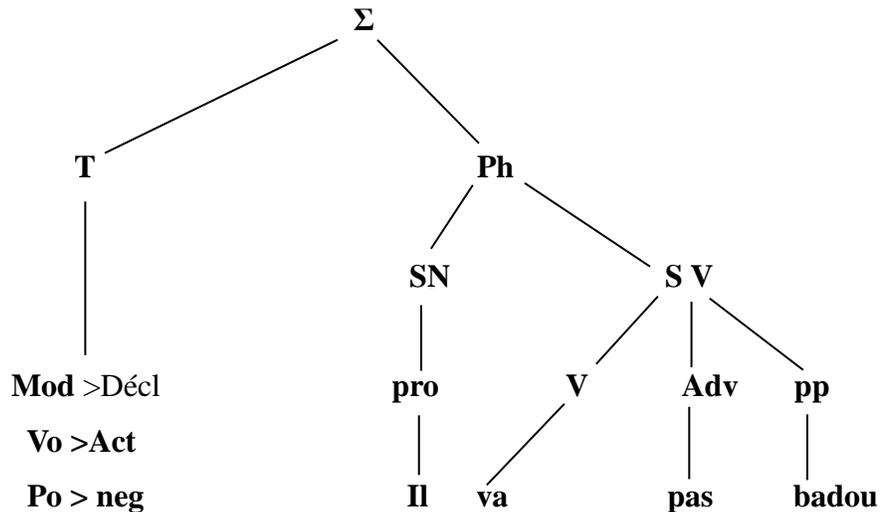


La phrase est structurée d'un syntagme nominal (le bloffeur). Ce syntagme nominal a pour point d'incidence le verbe *badoussê*. Ici, *badoussê* joue la fonction syntaxique du verbe par rapport à sa position vis-à-vis du groupe nominal sujet. Il joue par ailleurs la fonction du verbe par rapport à sa désinence, à ses propriétés flexionnelles. En effet en nouchi, à l'imparfait de l'indicatif, les verbes qui ne sont pas d'origine française se conjuguent, à quelques exceptions près, comme les verbes du 2ème groupe en français. Ils empruntent à la langue française la terminaison phonétique [ε] qu'on retrouve à la première, deuxième et troisième personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif ; Et les terminaisons [iɔ̃], [ie], [ε], qu'on retrouve successivement à la première, deuxième et troisième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif. La désinence de *badoussê* aide donc à le ranger dans la catégorie d'un verbe conjugué à un temps du passé.

Dans l'ensemble, bien que l'ordre syntaxique de la phrase verbale du nouchi (S+V+O) correspond à celui de la langue française, il n'en demeure pas moins vrai que le nouchi a des structures phrastiques qui lui sont propres. C'est le cas de la structure de sa phrase négative qui

se réalise avec l’omission du premier élément de la négation *ne*. Représentons–le dans un schéma:

Schéma 3:



Il s’agit d’un modèle de représentation morphosyntaxique empruntée à Henriette Gezundhajt⁶⁵ qui représente la phrase dans sa globalité par le signe Σ (sigma). Sigma se constitue d’un type T et d’un matériau Ph. $\Sigma \rightarrow T, Ph$. Le type T comprend le Mo c’est-à-dire le mode (qui peut être indicatif, interrogatif ou impératif); le Vo, c’est-à-dire la voix (qui peut être active ou passive); et le Po, c’est-à-dire la polarité (qui peut être positive ou négative). Ph renvoie au matériau de la phrase. Dans le cas de cet énoncé, le matériau fondamental de la phrase est le syntagme nominal **il**, et le verbe composé **va badou**. Donc, la structure première de la phrase est **il va badou**, ce qui signifie en français **il va manger**. Le verbe **va badou** est conjugué au futur proche.

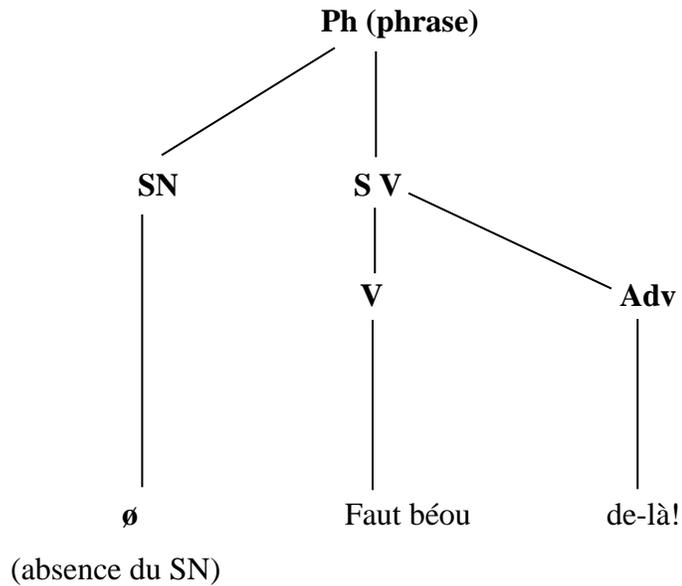
En nouchi, les verbes ayant d’autres origines que le français se conjuguent au futur proche de l’indicatif comme en français, en recourant au verbe **aller** du français.

Cette structure première (**il va badou**), qui est au mode déclaratif (Mod>Decl) et à la voix active (Vo>Act), a subi une transformation négative (Po> Neg). La négation est marquée par l’adverbe de négation *pas*.

⁶⁵ H. Gezundhajt, Département d’études françaises de l’Université de Toronto, 1998-2013, <http://www.linguistes.com/phonetique/phon.html>

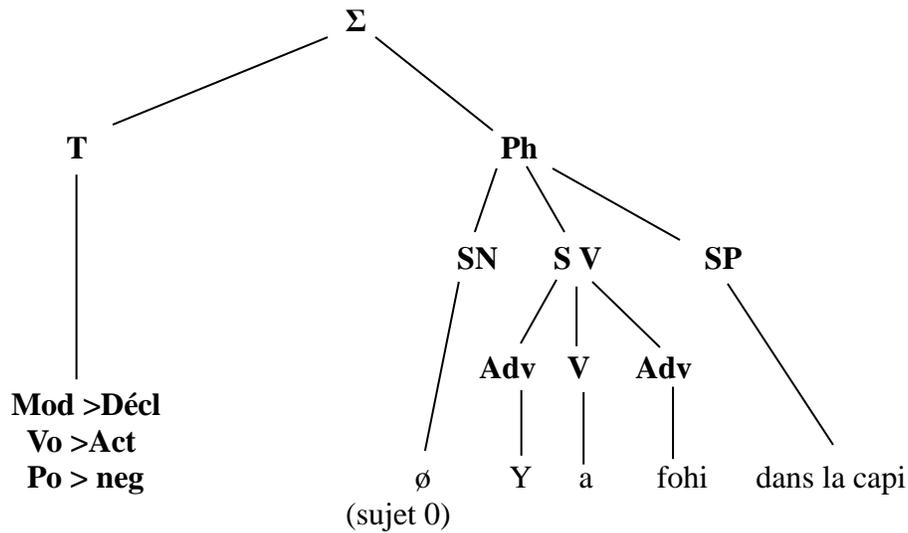
Outre la structure phrastique négative, les locuteurs du nouchi ont tendance à omettre le pronom personnel *il* dans les formes telles que *il faut* , *il y a* . Représentons deux exemples :

Schema 4



La phrase nouchi *faut béou de-là!* signifie littéralement en français *il faut t'éloigner de là !* On peut voir qu'en français, cette phrase est amorcée par une séquence qui se comporte comme un gallicisme, un présentatif. Ce présentatif joue un rôle pragmatique significatif. Il aide à présenter une situation, bref à conseiller. Globalement, le sens de la phrase est le même qu'en nouchi. Cependant, la structure a changé. il y a suppression du pronom personnel *il* du début. La même situation apparaît dans cet autre énoncé nouchi:

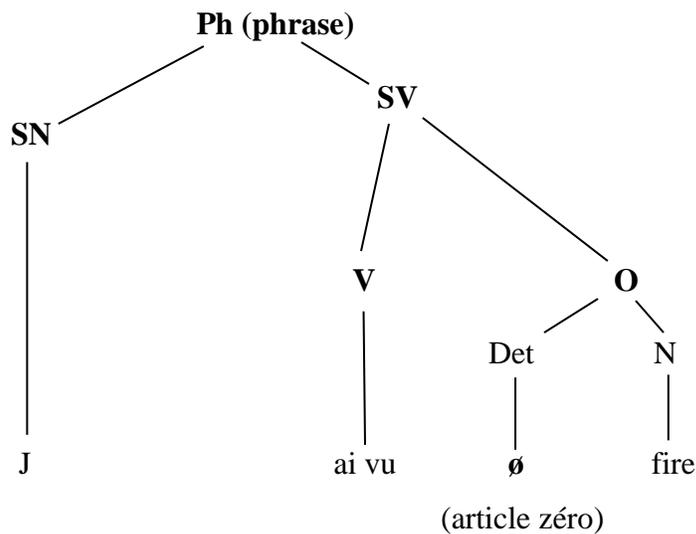
Schéma 5.



La phrase *Y'a fohi dans la capi* signifie littéralement en français *Il n'y a rien (à craindre) dans la Capitale*. Elle est à la forme négative (ne...rien). En nouchi, les marques usuelles de la négation (pas, rien, jamais..) n'apparaissent pas visiblement. Seul l'adverbe *y* aide à percevoir la modalité négative. Par ailleurs, de la même manière que dans l'exemple précédent, on observe une suppression du pronom personnel *il* du début.

L'absence du déterminant (appelée encore déterminant zéro) est observable dans plusieurs structures syntaxiques du nouchi. Comme dans cette phrase:

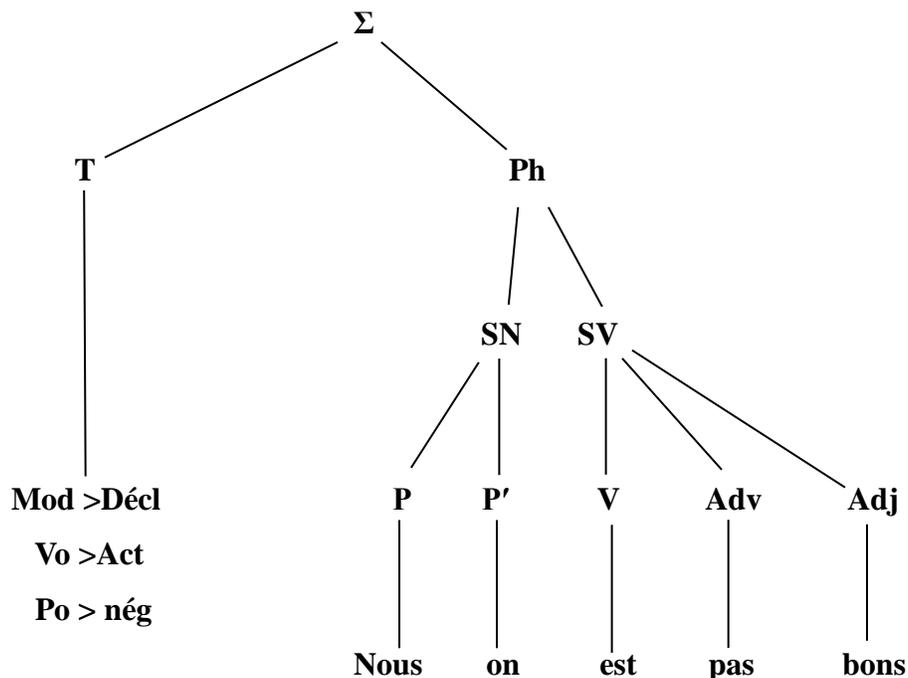
Schema 6



La phrase *j'ai vu fire* signifie en français *j'ai eu des problèmes* ou *J'en ai vu du feu*. Étant donné qu'il ne s'agit ni d'une énumération, ni d'un nom propre, ni d'un groupe prépositionnel particulier, les substantifs français *problèmes* et *feu* sont bel et bien précédés d'articles *des* et *du* en français. Comme quoi, le groupe nominal qui est membre du groupe verbal complément d'objet est au complet (*des problèmes* ou *du feu* → Det+nom). En nouchi, ce groupe nominal est plutôt incomplet parce qu'il y a absence d'article (article zéro). Aucun déterminant n'actualise le nom **fire**. Les locuteurs du nouchi jouent généralement avec ce style devant les substantifs communs d'origine anglaise. *C'est go de qui ça?*, traduit littéralement en français *C'est la petite amie de qui ?*, en est un autre exemple.

Outre l'absence du déterminant, le nouchi regorge d'autres structures syntaxiques qu'on ne retrouve pas en français standard. C'est le cas de la double pronominalisation en *nous on*, visible dans la phrase, *nous on est pas bons* :

Schéma7

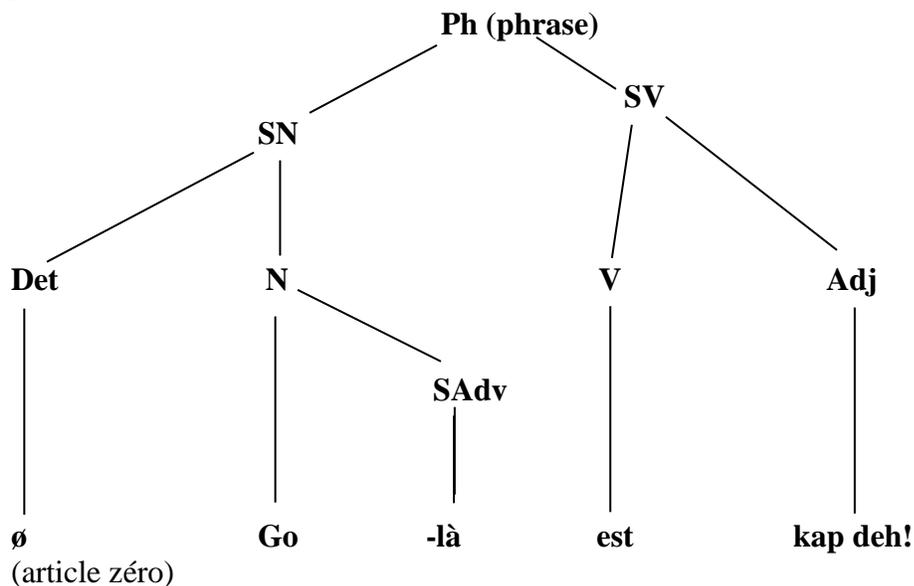


La phrase *nous on est pas bons*, signifie *on n'est pas content*, *on n'est pas à l'aise*. Elle est au mode déclaratif et à la forme négativo-active. Le morphème *pas* traduit la négation. Outre le morphème *pas*, la particularité de cet énoncé réside sur la double pronominalisation du début.

"nous on" ressemble à "moi je" du français parlé. "Nous et on" sont des pronoms indéfectiblement liés, des pronoms prononcés comme un seul morphème et qui véhiculent un même sens. Le pronom *on* est une reprise du pronom *nous*. Il s'agit, en quelque sorte, d'une forme d'insistance propre au nouchi. Une forme d'insistance qui crée une structure syntaxique spécifique qu'on ne retrouve pas en français standard et écrit. Autre chose, le sens de l'énoncé dépend du contexte situationnel. Il ne s'agit pas au sens que proposerait un dictionnaire du français standard. Le qualificatif *bons*, qui fait partie du groupe verbal, ne renvoie pas à *doux*, *gentils*, *débonnaire*, *agréable*. Il renvoie plutôt à des qualificatifs comme *riche*, *content*, *satisfait*, *aisé*.

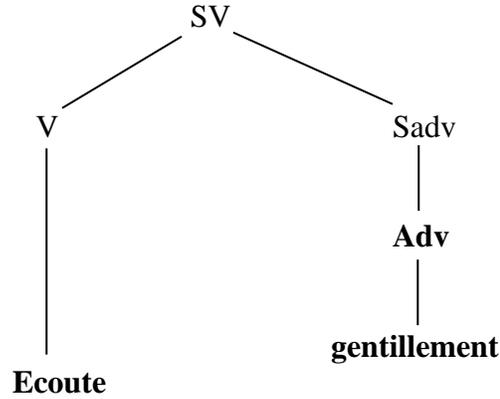
D'autres structures syntaxiques du nouchi peuvent frapper l'attention. C'est le cas de l'emploi postposé du morphème *là*, tel que cela apparaît par exemple dans cette phrase, *go-là est kap dEh !*, schématisable ainsi:

Schéma 8



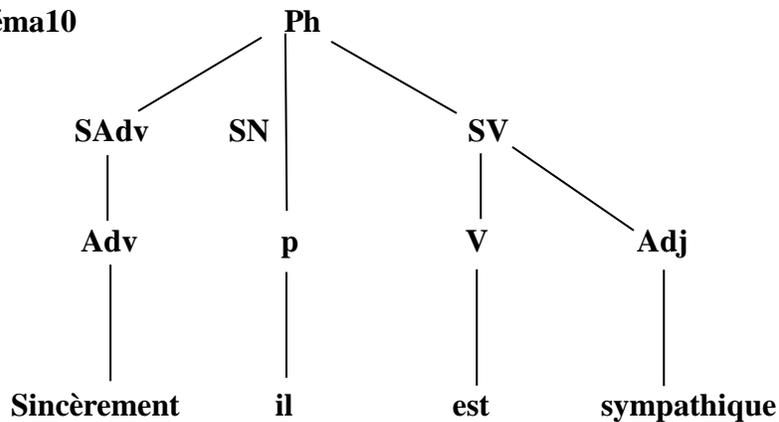
La phrase *go-là est kap de h !* signifie *cette fille est belle!*. Sa particularité syntaxique est qu'elle contient un adverbe, *là*, qui actualise le nom auquel il est postposé, le nom *go*. Une telle structure n'existe pas en français. Généralement, en langue française, l'adverbe est un membre du syntagme verbal qui permet l'expansion du verbe, comme dans la phrase *écoute gentille*ment:

Schema 9



En français, l’adverbe peut par ailleurs permettre l’expansion de la phrase. Comme dans l’exemple, *sincèrement, il est sympathique*:

Schéma10



De la même manière qu’au précédent exemple avec l’adverbe *gentillelement*, l’adverbe *sincèrement* est un modalisateur d’énoncé⁶⁶. Il trahit le sujet d’énonciation en marquant son attitude vis-à-vis du contenu de l’énoncé. Il exprime la manière dont le locuteur apprécie le contenu de l’énoncé. Seulement, l’adverbe *sincèrement* ne fait pas partie du syntagme verbal, comme c’est le cas au schéma 9. La modalisation porte sur toute la phrase. Alors que le verbe *gentillelement* ne modifie que le verbe *écouter*. Il fait donc partie du syntagme verbal.

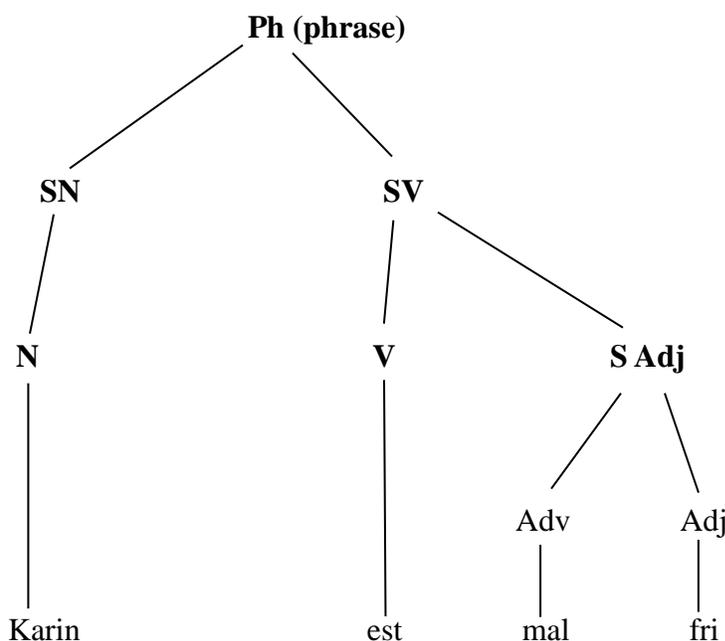
Au schéma 8, on peut voir que la modalisation adverbiale ne porte ni sur la phrase, ni sur le

⁶⁶ Riegel et alii, *La Grammaire methodique du français*, chapitre, *l’Enonciation*, Paris, PUF, 1994.

verbe, élément central du syntagme verbal. Elle porte plutôt sur le substantif *go*. L’adverbe *là* qui est précédé d’un tiret, détermine et actualise le substantif *go*. Donc, par rapport au substantif *go*, l’adverbe *-là* joue le rôle que jouerait un présentatif en français. Il est membre du syntagme nominal. Cet énoncé en est un autre exemple: *voi-moi gahou-là !* qui veut dire *Regardez-moi ce naïf !*

Une autre spécificité syntaxique du nouchi est l’usage intensif du morphème *mal* de la langue française. Prenons cet exemple, *Karin est mal fri*:

Schema 11



En français, le morphème *mal* peut appartenir à la classe grammaticale des substantifs, avec pour synonyme des noms comme *douleur*, *problème*, *peine*, *souffrance*... Le morphème *mal* peut aussi appartenir à la classe grammaticale des adjectifs qualificatifs qui renvoient au champ lexical de la douleur et de la souffrance. Il n’est donc pas un adverbe, comme c’est le cas en nouchi. En effet, les nouchiphones utilisent *mal* comme un adverbe d’intensité. Dans la phrase *Karin est mal fri*, on voit bien que *mal* fonctionne comme un modalisateur qui apporte une nuance hypocoristique et laudative au qualificatif *fri* (qui signifie *belle* en nouchi). Comme quoi en nouchi, *mal* joue le rôle que jouerait l’adverbe d’intensité *très* en français. Il serait donc

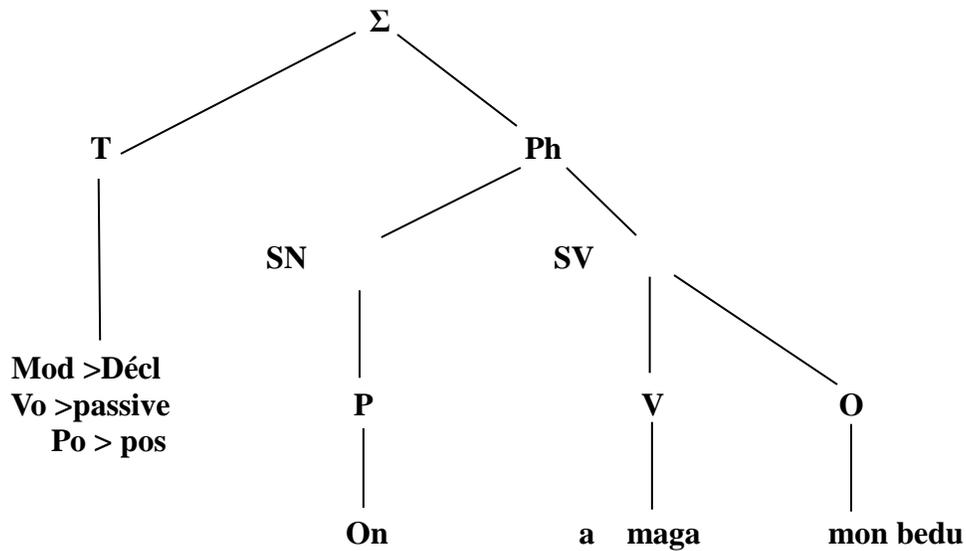
difficilement membre du syntagme nominal sujet. *Il l'a daba mal (il l'a très bien battu)* est un autre exemple illustratif.

À l'image des locuteurs des langues africaines locales, les locuteurs du nouchi affectionnent la structure de la phrase active. En effet en français généralement, la phrase active met l'accent sur le(s) auteur(s) de l'action qu'exprime le verbe (que l'on appelle généralement *agent*). Contrairement à la phrase passive qui ne s'intéresse pas à l'auteur de l'action. Certes dans certaines phrases passives, on peut être amené à mentionner l'agent en l'introduisant par la préposition *par*. Seulement, de telles constructions sont facultatives, car l'objet visé n'est pas la désignation de l'auteur de l'action, mais plutôt la désignation du sujet qui subit l'action décrite. Ainsi, la phrase passive privilégie l'emploi de la forme impersonnelle parce que l'on ne désire pas mettre l'accent sur le sujet ou l'auteur de l'action. Elle privilégie la forme impersonnelle parce que l'intention est de dissimuler l'auteur, le principal responsable de l'acte posé. L'intention est de ne pas l'exposer, de parler de lui à la troisième personne. Par exemple, dans un énoncé comme: *le cambrioleur a été frappé*, nous sommes dans la figure de la non personne parce qu'on n'a aucune information sur le responsable de l'acte évoqué. Or si l'on dit plutôt *le policier a frappé le cambrioleur*, on définit clairement l'agent, c'est-à-dire l'auteur de l'information transmise, l'auteur de l'acte posé.

À l'image des langues locales africaines dont la structure syntaxique repose sur la non personne, sur la personne de l'univers, sur l'image proverbiale⁶⁷, les locuteurs du nouchi aiment construire des énoncés qui sont à la forme impersonnelle, avec les pronoms *on, il, ils*. Seulement, ces énoncés n'ont pas la structure syntaxique de la phrase passive française. Ils ont plutôt la structure de la phrase active. De telle sorte qu'on peut penser, en se situant du côté de la langue française, que ces énoncés construits sous la forme active, auraient pu être émises à la voix passive. Illustrons-le à travers le schéma syntaxique de la phrase, *on a maga mon bedu*:

⁶⁷ I. Skattum, *Analyse stylistique d'un roman africain, Les Soleils des indépendances*, Hovedfag, Université d'Oslo, 1981, p 231

Schéma 12



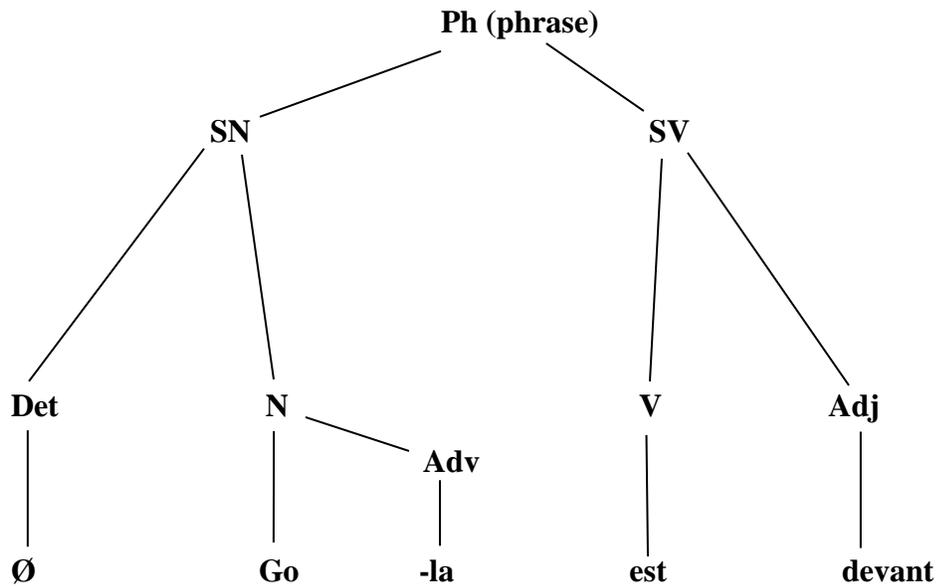
La phrase *on a maga mon bedu* se traduit littéralement par *on a volé mon portefeuille* ou *mon portefeuille a été volé*. Elle a la structure d'une phrase active, notamment un syntagme nominal sujet + un syntagme verbal. Seulement, le sens de la phrase laisse croire qu'elle serait à la forme passive: l'agent, c'est-à-dire, l'auteur de l'action n'est manifestement pas désigné. Il est évoqué au travers du pronom de l'univers *on*, un pronom qui exprime une pluralité vague. Aussi, l'accent semble être plutôt mis sur le sujet qui subit l'action, *mon bedu* (mon portefeuille). Aucune responsabilité ne peut être attribuée parce que l'auteur, le responsable de l'acte perpétré, n'est pas désigné.

Ce type de formulation s'apparente à ces constructions de phrases qu'on retrouve dans beaucoup de langues bantou comme le souligne Watters: "many African languages do not have a passive but only use the indefinite construction. These languages are found largely in the following groups : Benue- Congo (but not Bantu), Kwa, Gur, Mande, as well as Chadic"⁶⁸. Il s'agit des constructions qui consistent à utiliser l'indéfinition, à jouer avec le flou pour coder le message et susciter un travail de réflexion, de décryptage, chez l'interlocuteur qui écoute.

Les énoncés du nouchi abondent de constructions elliptiques (par rapport à la langue française). Il existe des phrases grammaticalement correctes qui présentent une omission de mots. Schématisons-le pour mieux l'illustrer:

⁶⁸R, Watters, " Syntax ", in Heine B. & Nurse D. (éds), *African Languages : An introduction*, Cambridge University Press, 2000, p. 210

Schéma 13



(article zéro)

La phrase *Go-la est devant* est grammaticalement correcte en nouchi. En français, elle signifie *Cette fille n'a pas froid aux yeux, elle est sans pudeur*. Au fait en français, cet énoncé est incomplet, notamment son syntagme prépositionnel. Il y' aurait donc éllipse, c'est-à-dire une omission de mots. En nouchi, il s'agit plutôt d'une technique qui consiste à susciter l'attention du destinataire, à l'amener à deviner la pensée du locuteur. On peut citer d'autres exemples comme *C'est un gars sans...* qui veut dire *C'est un bonhomme désargenté*.

De ce qui précède, il ressort que le nouchi est une langue dynamique qui crée ses propres structures syntaxiques, ses propres règles grammaticales, son propre lexique, à partir de la langue française, des langues locales et de bien d'autres langues étrangères. Son système grammatical, bien qu'inspiré du système grammatical de la langue française, a une certaine spécificité qui ne demande qu'à être uniformisée. Il en va de même pour son système de conjugaison.

En effet, conjuguer un verbe c'est présenter les formes, dans un ordre convenu, que peut prendre ce verbe selon les temps et les modes auxquels on veut le conjuguer, et à toutes les personnes. Les verbes du nouchi peuvent être conjugués aux temps du passé, aux temps du présent et du futur. Ces verbes sont conjugués à un mode qui ressemble au mode indicatif français. Il sont conjugués à six personnes, trois personnes du singulier et trois personnes du pluriel. Leur structure en conjugaison s'apparente à celle de la langue française: le verbe

conjugué est précédé d'un pronom personnel (ou l'équivalent du pronom personnel).

Cependant au-delà des convergences, on peut relever plusieurs différences entre la conjugaison des verbes en nouchi, au mode indicatif, et la conjugaison des verbes en français, au mode indicatif. La première différence s'observe sur la pronominalisation.

En effet, à tous les temps du nouchi, on observe que les verbes d'origine française conserve à toutes les personnes, le jeu de pronoms qu'on retrouve en français, soit le *je/tu/il/ elle/ nous/ vous/ ils/ elles*. Les verbes d'autres origines peuvent utiliser (au choix) à la place de *je* et de *tu* (première et deuxième personne du singulier), les morphèmes *Yé* et *Ti*. On dira par exemple, *je/ Yé badou (je mange); tu/ Ti badou (tu manges)*.

La différence entre le nouchi et le français se situe aussi au niveau de la conjugaison proprement dite. Au présent de l'indicatif par exemple, les verbes qui proviennent du français maintiennent leurs conjugaisons initiales. Par contre, les verbes d'autres origines se conjuguent par l'usage simple du verbe tout en restant invariable à toutes les personnes du singulier et à la 3ème personne du pluriel. Mais à la première et à la deuxième personne du pluriel, ces verbes se conjuguent comme les verbes du 2ème groupe en français.⁶⁹ On dira par exemple, du verbe manger en nouchi:

"-Je / Yé badou; Tu / Ti badou; Il / elle badou; Nous badoussons; Vous badoussé (SSEZ); Ils / elles badou⁷⁰."

À l'imparfait de l'indicatif, les verbes d'origine française se conjuguent tels qu'en français. Par contre, les verbes d'autres origines se conjuguent comme les verbes du 2ème groupe en français⁷¹ avec quelques nuances à la première et deuxième personne du pluriel. Prenons un exemple, toujours le verbe manger:

"Je / Yé badoussê (ssais); Tu / Ti badoussê (ssais); Il / elle badoussê (ssait); Nous on badoussê (ssait); Vous étiez en train de badou; Ils / elles badoussê (ssaient)"⁷².

En nouchi en effet, à la première personne du pluriel de l'imparfait, on utilise la double pronominalisation (Nous/ on), à défaut, on peut omettre, si on le veut, le pronom *Nous* pour ne maintenir que *On*. À la 2ème personne du pluriel de l'imparfait, la conjugaison est faite grâce à l'expression *être en train de*.

⁶⁹ J-B Atsé N'cho, "Les verbes du nouchi (parler argotique ivoirien) : pour une analyse morphosyntaxique," www.ltml.ci/files/.../Jean-BaptisteATSeNCHO.pdf

⁷⁰ *Ibid*

⁷¹ *Ibid*

⁷² *Ibid*

Au futur simple de l'indicatif, les verbes d'origine française se conjuguent comme en français. Les verbes d'autres origines, quant à eux, se conjuguent de façon similaire en utilisant le verbe *aller* du français comme auxiliaire⁷³ :

"Je / Yé vais badou; Tu / Ti vas badou; Il / elle va badou; Nous allons badou; Vous allez badou; Ils / elles vont badou."⁷⁴

Au passé composé, les verbes d'origine française se conjuguent tels qu'en français; les verbes d'autres origines se conjuguent à l'aide d'un auxiliaire de verbe en français.⁷⁵ :

"Je / Yé ai badou; Tu / Ti as badou ; Il / elle a badou; Nous avons badou ; Vous avez badou ; Ils / elles ont badou."⁷⁶

Au plus-que-parfait de l'indicatif, les verbes d'origine française se conjuguent comme en français et les verbes d'autres origines se conjuguent avec l'auxiliaire de verbe en français⁷⁷:

"Je / Yé avais badou; Tu / Ti avais badou ; Il / elle avait badou; Nous avons badou; Vous aviez badou; Ils / elles avaient badou "⁷⁸.

Dans l'ensemble, il ressort que la structure morpho- syntaxique du nouchi s'apparente à celle de la langue française: elle est constituée des catégories grammaticales que l'on retrouve dans la phrase française, notamment les noms, les verbes, les adjectifs qualificatifs, les pronoms, les adverbes, les prépositions, les conjonctions, les déterminants. Cette structure porte également les fonctions syntaxiques de sujet et de complément qu'on retrouve en français. Par ailleurs, elle suit l'ordre S+V+O de la phrase française ; ainsi que le système de représentation temporel du français : le mode indicatif et ses temps verbaux (le futur, les temps verbaux du passé et ceux du présent).

Cependant, sur bien de points, on peut relever les différences. Les catégories grammaticales du nouchi ne se réalisent pas toujours comme celles de la phrase française. Au schéma 13 par exemple, on peut voir un cas où ce qui serait une préposition en français (*devant*) fonctionne plutôt comme un adjectif qualificatif en nouchi. On retrouve par ailleurs dans la structure phrastique du nouchi plusieurs éllipses, plusieurs troncations et apocopes qui, proches du français parlé, seraient inacceptables en français écrit. Ceci parce que la syntaxe du nouchi est

⁷³ *Ibid*

⁷⁴ *Ibid*

⁷⁵ *Ibid*

⁷⁶ *Ibid*

⁷⁷ *Ibid*

⁷⁸ *Ibid*

aussi influencée par le substrat linguistique des langues ivoiriennes locales qui sont, pour la plupart, de culture orale.

Le système de conjugaison du nouchi laisse voir les désinences verbales à la fois proches et éloignées de celles de la langue française. Les désinences sont proches lorsque le verbe conjugué provient de la langue française. Elles sont éloignées lorsque le verbe conjugué tire ses origines d'une autre langue que le français. Le jeu de pronominalisation en conjugaison diffère quelque peu de celui du français écrit.

À tout prendre, le nouchi a une syntaxe qui à la fois se rapproche et se distancie des syntaxes des langues qui l'entourent. Il a une syntaxe métissée, une syntaxe en construction qui ne demande qu'à être aménagée.

Dans la suite du travail, nous allons proposer un argumentaire qui plaide en faveur de son officialisation.

CHAPITRE 4. Vers une officialisation du nouchi

L'objet de ce chapitre est de montrer en quoi et pourquoi le parler *nouchi* mériterait d'être officialisé. Plus concrètement, il est question de déduire, au vu de ce qui a été développé aux précédents chapitres, un argumentaire incitatif pour la promotion du *nouchi*; un argumentaire incitatif qui n'est pas assujéti à un usage obligatoire par l'Administration ivoirienne.

En effet, dans une perspective d'aménagement linguistique, l'élaboration d'une politique de protection de la langue est fondamentale pour son officialisation. La notion de *politique linguistique*, appliquée en général à l'action d'un État qui désigne les choix, les objectifs, les orientations en matière de langue(s), les choix, les objectifs et les orientations suscités en général (mais pas obligatoirement) par une situation intra- ou intercommunautaire préoccupante⁷⁹, est une notion qui apparut à la deuxième moitié du 20^e siècle, précisément en 1959, sous l'appellation de *language planning*, traduit en français par *planification linguistique*, et sous la plume du sociolinguiste norvégien Einar Haugen⁸⁰. D'après Louis-jean Calvet, "E. Haugen utilisa le concept de *planification linguistique* à propos des problèmes linguistiques de la Norvège"⁸¹. Il utilisa ce concept pour présenter l'intervention standardisante de l'État norvégien pour construire une identité linguistique nationale après des siècles de domination danoise. Das Gupta et Johan Rubin⁸² reprendrons par la suite le concept de *planification linguistique* dans des travaux consacrés aux problèmes linguistiques des pays en voie de développement.

Vers les années 1970, dans son ouvrage *Sociolinguistics*⁸³, Joshua Fishman, qui auparavant s'inspira des travaux d'Einar Haugen pour étudier les problèmes linguistiques de l'Albanie, de l'Indonésie, de la Malaisie, du Vietnam, proposa, parallèlement au concept de *planification linguistique*, la notion de *politique linguistique*. Une notion qui sera reprise par des sociolinguistes espagnols, Rafael Ninyoles⁸⁴, des sociolinguistes allemands, Helmut Glück⁸⁵, et des sociolinguistes français, Louis-jean Calvet⁸⁶.

Au fait pour Joshua Fishman⁸⁷, *la politique linguistique* est un cadre juridique, une sorte de programme, de projet qui vise à promouvoir ou à dévaloriser une langue (par rapport aux

⁷⁹ Louis-jean Calvet, *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF, 1996, p.

⁸⁰ E. Haugen, cité par Louis-jean Calvet, *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF, 1996, p.4

⁸¹ *Ibid*

⁸² Das Gupta et Johan Rubin, cite par Louis-jean Calvet, *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF, 1996, p.5

⁸³ J. Fishman, *Sociolinguistics*, Rowley, Mass, Newbury House, 1970

⁸⁴ R. Ninyoles, *Estructura social y política lingüística*, Valencia, 1975

⁸⁵ Helmut Glück, *Sprachtheorie und Sprach(en) politik*, OBST, 18, 1981.

⁸⁶ L.J Calvet, *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF, 1996

⁸⁷ J. Fishman, *Sociolinguistics*, Rowley, Mass, Newbury House, 1970

autres langues). La planification linguistique est la mise en application d'une politique linguistique donnée⁸⁸. Et c'est elle qui nécessite une intervention de l'État. Louis-jean Calvet est du même avis.

Pour lui en effet, "la *politique linguistique* est la détermination des grands choix en matière de relations entre langues et société et sa *mise en pratique* concrète est la *planification*"⁸⁹. Comme quoi chez Calvet tout comme chez Joshua Fishman, le processus d'officialisation d'une langue procède en deux étapes ou phases. Une phase d'élaboration d'une politique linguistique et une phase de planification de la politique linguistique élaborée. Ceci revient à dire en d'autres termes que si une politique linguistique peut être formulée par n'importe qui et par n'importe quel groupe, si toute personne peut intervenir sur la forme et le statut d'une langue, le passage à l'acte, c'est-à-dire à la planification linguistique, implique un pouvoir politique. Ce passage nécessite que l'on ait des moyens, ou que l'on s'en donne, ou que l'on en obtienne.

Au fait, dans ce chapitre, il ne sera pas question de proposer un plan de planification du nouchi. Plutôt, nous tenterons de répondre à la préoccupation suivante: pourquoi défendre ou promouvoir le nouchi, et pour quoi faire? Pourquoi recommander le nouchi auprès de l'État ivoirien?

En effet, nous partirons du principe que les langues, produit de la pratique sociale, sont au service des hommes, et non pas l'inverse, et que pour décider de défendre, protéger ou combattre une langue, il faut préalablement savoir quelle est son utilité pour ses locuteurs. En d'autres termes, nous partirons du principe que la gestion politique des langues passe par l'analyse de leurs fonctions pratiques et symboliques pour répondre à la question suivante: quel intérêt y a-t-il à ce que le parler nouchi soit protégé et officialisé? Ce n'est qu'ensuite qu'il nous sera possible d'évoquer en filigrane la question de l'intervention en termes de politique et de planification linguistiques. En un mot, nous parlerons d'un certain nombre de critères sur lesquels l'on pourrait s'appuyer pour recommander le nouchi auprès des décideurs politiques.

4.1 le nouchi: un parler véhiculaire

l'officialisation d'une langue dans un système écolinguistique donné nécessite, très souvent, une certaine gestion du plurilinguisme. Avant d'avoir une préférence sur une langue plutôt que sur

⁸⁸ *Ibid*

⁸⁹ L.J Calvet, *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF, 1996, p.3

une autre, l'État doit préalablement gérer un certain nombre de situations. Louis-jean Calvet évoque deux de ces situations: les sentiments linguistiques des locuteurs qui rentrent dans le cadre d'une gestion *in vivo* du plurilinguisme, et les décisions de l'État (des décisions qui sont de concert avec les hypothèses et les propositions que les linguistes font pour l'avenir des langues ou pour la gestion du plurilinguisme) qui rentrent dans le cadre d'une gestion *in vitro* du plurilinguisme⁹⁰. En d'autres termes, pour Louis-jean Calvet, avant de promouvoir ou d'officialiser une langue, l'État doit à la fois tenir compte de l'avis des spécialistes linguistiques et de l'assentiment populaire. Ainsi pour Calvet, il serait peu cohérent d'imposer à un peuple une langue dont il ne veut pas; ou alors de lui imposer une langue minoritaire s'il existe déjà une langue véhiculaire largement diffusée. Louis-jean Calvet cite par exemple le cas de la Norvège⁹¹ qui réussit, après l'obtention de son indépendance, à résoudre sa situation linguistique compliquée en adoptant à la fois le bokmål (qui signifie littéralement *la langue des livres*), une langue autrefois élitiste et proche du danois (la langue de l'ancien colonisateur); et le nynorsk (qui signifie littéralement le nouveau norvégien), une langue populaire, proche du peuple, qui sera standardisée en partant des différents dialectes du pays. Au fait, l'adoption du bokmål et du nynorsk, deux langues officielles qui coexistent encore aujourd'hui, traduisait la volonté du gouvernement de satisfaire à la fois ses stratégies politiques et les aspirations du peuple souverain.

Partant de cet exemple norvégien, il serait possible de croire, pour paraphraser Alain Laurent Abia Aboa, en "l'avenir du nouchi"⁹². Car, comme nous l'avons mentionné plus haut (partie I), le nouchi est de nos jours, la langue populaire et la langue la plus utilisée en Côte-d'Ivoire. Laurent Abia Aboa le confirme:

L'apparition du nouchi comme variété la plus récente du français ivoirien a quelque peu modifié la donne linguistique en Côte d'Ivoire. Utilisé au début comme code secret par les jeunes de la rue, il a vite été adopté par les élèves et étudiants, ce qui a réduit son caractère cryptique. Aujourd'hui, le nouchi s'étend, à des degrés divers, à toutes les couches de la société. Ce qui fait penser que le phénomène nouchi pourrait bien avoir un avenir en Côte d'Ivoire⁹³.

⁹⁰ Louis-jean Calvet, *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF, 1996, p.49

⁹¹ *Ibid*, p.84

⁹² A.L, Abia Aboa, "Le nouchi a-t-il un avenir?", *Revue Sudlangues*, www.tml.ci/files/.../Jean-BaptisteATSeNCHO.pdf

⁹³ *Ibid*

Le nouchi est la langue véhiculaire par excellence en Côte-d'Ivoire; celle qui suscite un fort engouement populaire. Elle est revendiquée par les ivoiriens qui sont convaincus d'affirmer leur identité, leur esprit créateur et leur volonté de liberté à travers elle. Et l'augmentation constante du nombre de jeunes⁹⁴ accroît chaque jour et de façon exponentielle le nombre de locuteurs du nouchi. On peut donc comprendre pourquoi Kouadio pense que le nouchi se veut un "*signum social*"; et que "ses locuteurs cherchent à afficher leur appartenance à un groupe; qu'ils veulent faire passer des messages codifiés à travers un langage secret"⁹⁵. On peut aussi comprendre Boutin qui dit que "le nouchi n'est pas resté longtemps la langue secrète d'un milieu particulier puisqu'il s'est vite répandu dans les conversations des élèves et étudiants."⁹⁶

En résumé, il est possible d'affirmer que la prévision de Louis-jean Calvet selon laquelle "le nouchi permettrait d'imaginer l'avenir de la langue française en Côte d'Ivoire et représenterait *la langue identitaire*"⁹⁷, semble de plus en plus effective. Car, pour reprendre les propos de Laurent Abia Aboa, "lorsque les locuteurs d'une variété différente du standard prennent conscience des différences qui existent entre leur variété et la langue standard et s'y reconnaissent, ce n'est plus qu'une question de temps jusqu'à ce que ces locuteurs demandent la reconnaissance officielle de la variété et en soutiennent le développement"⁹⁸.

Si d'aventure la demande de reconnaissance officielle du nouchi arrivait à être posée concrètement, elle ne pourrait que recevoir l'assentiment de l'État dont le rôle est de faire appliquer les politiques linguistiques qui tiennent compte des aspirations du peuple. Ceci parce que le nouchi ne remplit pas que la fonction pragmatique d'une langue véhiculaire; il se développe aussi de plus en plus dans un contexte social dans lequel les locuteurs se trouvent à la recherche d'une langue traduisant leur identité.

Au fait, le nouchi se développe dans un environnement qui est de plus en plus réfractaire à la politique coloniale française (qui reste en vigueur en Côte-d'Ivoire) en matière d'éducation et d'administration; celle que Pierre Alexandre⁹⁹ présente en ces termes:

⁹⁴ En 1998 déjà, sur une population totale estimée à 15 366 672 habitants, on dénombrait 6 529 138 urbains, soit 42%. Et parmi cette population urbanisée, la proportion des jeunes est assez importante, de l'ordre de 50%. (voir l'article de Laurent Abia ABOA (Le nouchi a-t-il un avenir?)

⁹⁵ J. Kouadio N'guessan, "Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ?", in *Gouaini/Thiam* (éds.), *Des langues et des villes*, Paris, ACCT/Didier Erudition, 1990, pp. 373-383.

⁹⁶ B. Boutin, *Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*, thèse de Doctorat, Université de Grenoble III, 2002

⁹⁷ L.j. Calvet, "Le nouchi, langue identitaire ivoirienne ? ", in *Diagonales* 42, 1997

⁹⁸ L. Abia Aboa, "Le nouchi a-t-il un avenir?" *Ibid*

⁹⁹ P. Alexandre, cité par Jérémie Kouadio N'Guessan: " Le français : langue coloniale ou langue ivoirienne ?" publié

C'est celle de François 1^{er}, de Richelieu, de Robespierre et de Jules Ferry. Une seule langue est enseignée dans les écoles, admise dans les tribunaux, utilisée dans l'administration: le français tel que défini par les avis de l'Académie et les décrets du ministre de l'Instruction. Toutes les autres langues ne sont que folklore, tutu panpan, obscurantisme, biniou et bourrée; et ferments de désintégration de la République.

La ruée vers le nouchi peut être interprétée comme une volonté d'effacer les stigmates de la colonisation, notamment la promotion de la langue française depuis 1883 par l'Alliance française dont l'objectif premier était (est encore) le rayonnement du français dans les colonies et, accessoirement, à l'étranger. Comme le témoigne cet extrait du discours de Jean Jaures prononcé lors d'une conférence en 1884:

L'Alliance a bien raison de songer avant tout à la diffusion de notre langue: nos colonies ne seront françaises d'intelligence et de cœur que quand elles comprendront un peu le français [...]. Pour la France [...] la langue est l'instrument nécessaire de la colonisation¹⁰⁰.

Aujourd'hui, le nouchi donne à voir une tendance évolutive qui pourrait conduire, sans doute, à une nouvelle gestion du plurilinguisme en Côte-d'Ivoire.

Outre l'assentiment populaire, le nouchi peut être officialisé parce qu'il est trans-ethnique.

4.2. le nouchi: un parler trans-ethnique

Dans une situation de plurilinguisme, un État peut parfois être amené à promouvoir une langue dominée, ou au contraire, à retirer à la langue dominante le statut dont elle jouissait. L'État peut décider d'une telle intervention pour juguler des polémiques et des conflits ethniques. On l'a vu, à l'aube des indépendances, dans plusieurs pays francophones de l'Afrique subsaharienne, notamment en Côte- d'Ivoire, où les autorités considérèrent la langue française comme une langue de cohésion qui primerait sur les langues locales et étoufferait tout sentiment de division; comme une langue qui fermenterait l'unité nationale. L'extrait du discours cité plus haut, celui du président de l'Assemblée nationale d'alors, Philippe-Grégoire yacé, le témoigne:

dans *Hérodote*, n° 126, 2007.

¹⁰⁰ I BARKO., " L'Alliance française : les années Foncin (1883-1914). Contexte, naissance, mutations", *L'Enseignement et la diffusion du français dans l'empire colonial français. 1815-1962*, Documents, Sihfles, 2000, p 94

Je dois toutefois à la vérité de dire qu'en ce qui concerne mon pays, l'adoption du français par l'article premier de notre constitution a été sans doute l'un des facteurs d'unité qui ont favorisé l'aboutissement heureux et si rapide de l'œuvre de construction nationale dont son excellence le Président Felix Houphouët Boigny avait fait un des premiers thèmes de son action. Le français librement accepté par nous, a été un facteur de cohésion à l'intérieur de la Côte d'Ivoire où il a favorisé le regroupement de nos quelques cent ethnies¹⁰¹

Outre les pays africains du sud du sahara, l'Indonésie¹⁰² a vécu la même planification linguistique après son indépendance au milieu des années 1940. En effet, avant son indépendance vers 1940, la langue véhiculaire la plus parlée en Indonésie était le javanais. À côté du javanais, deux cents parlers différents regroupés en dix-sept ensembles dialectaux coexistaient. Cependant, lorsque l'Indonésie obtint son indépendance, il décida d'adopter comme langue nationale *le malais*, une langue véhiculaire qui était principalement utilisée dans les ports et sur les marchés.

Au fait, le choix du malais avait comme avantage de mettre en fonction officielle une langue neutre, dont personne ne pouvait se revendiquer. Une langue qui permettait de faire l'économie des problèmes ethniques. L'État donna au malais, rebaptisé *bahasa indonesia* (langue indonésienne) un vocabulaire adéquat à ses nouvelles fonctions en choisissant en priorité les mots existant déjà en malais, des mots venant des autres langues locales de l'archipel, des langues asiatiques et des langues européennes, s'ils n'en existaient pas en malais.

Les expériences indonésienne et africaine citées supra peuvent de nos jours s'appliquer en Côte-d'Ivoire en faveur du nouchi qui est un parler trans-ethnique. À la réalité, aujourd'hui en Côte-d'Ivoire, le sentiment d'insécurité linguistique (la guerre entre la norme standard du français et les normes endogènes issues de la norme standard) qui prévalait à la naissance du nouchi ne peut plus être définie uniquement, pour paraphraser J. Kouadio N'Guessan, comme "une manifestation sous forme de dérangement, de gêne, de perplexité, de doute devant la difficulté de parler correctement la langue française"¹⁰³. Mais plutôt ce sentiment pourrait être compris comme un parti pris délibéré de refuser de se plier aux dictats d'une norme française devenue évanescence que l'école n'arrive plus ni à reproduire ni à défendre.

¹⁰¹ J. Leclerc "Côte d'Ivoire – Les religions dans L'aménagement linguistique dans le monde", Québec, *TLFQ*, Université Laval, 28 oct. 2002, [<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/cotiv.htm>]

¹⁰² L.J. Calvet, *Les Politiques linguistiques*, Paris, PUF, 1996, p.92

¹⁰³ J. Kouadio N'guessan, "Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ?", in *Gouaini/Thiam* (éds.), *Des langues et des villes*, Paris, ACCT/Didier Erudition, 1990, p. 373-383.

En effet pour de nombreux ivoiriens, majoritairement jeunes, la langue officielle, le français, est celle qui permet l'accès à la vie publique et à des postes importants. Seulement, cette langue ne peut pas, selon eux, répondre aux besoins identitaires des Ivoiriens qui voient leur identité mieux représentée par les langues ivoiriennes. Or la plupart, sinon toutes les langues ivoiriennes locales n'ont pas d'utilité dans la vie publique parce qu'elles n'ont pas de statut officiel. Plus encore, la majorité de ces langues ne peuvent servir de moyen de communication inter-ethnique. Le parler local qui réunirait à la fois les fonctions de langue officielle et de langue inter-ethnique est donc toujours recherché par les Ivoiriens et pourrait être trouvé dans le nouchi. Le nouchi est donc, pour reprendre les propos de Kouadio,

un sociolecte qui a un avenir assuré, d'autant plus qu'il bénéficie des grands moyens de diffusion: médias, publicité, livres, sans oublier la ville d'Abidjan elle-même qui reste un puissant centre de diffusion et de légitimation de modes, qu'elles soient artistiques, culturelles ou linguistiques¹⁰⁴.

L'État ivoirien peut donc promouvoir le nouchi pour renforcer et consolider la cohésion et la solidarité nationale. Car outre ses fonctions de langue véhiculaire, le nouchi, à l'instar du *bahasa indonesia* (langue indonésienne), a un vocabulaire adéquat qui puise dans la plupart des langues locales et étrangères de la Côte-d'Ivoire: le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le dioula, le bété, etc (voir chapitre 3, *La morphosyntaxe du nouchi*); contrairement à la langue française qui ne se nourrit que de ses mots.

Au fait, L'État ivoirien peut faire confiance au nouchi; car c'est la seule sociolecte qui brise les barrières sociales et permet une intercompréhension plus grande dans une population marquée par une multiplicité d'ethnies et de langues. C'est la seule sociolecte qui rompt les barrières tribales et les particularismes; et qui met les ivoiriens au même pied d'égalité.

La majorité, sinon tous les ivoiriens peuvent la comprendre sans même l'apprendre. C'est ce qui explique pourquoi les milieux artistique, commercial et politique en font leur support publicitaire. On retrouve le nouchi dans les graffitis qui recouvrent les murs et les parois des autobus à Abidjan. On le retrouve dans la musique zouglo, musique ivoirienne par excellence, comme le témoigne cette transcription libre de la chanson zouglo, *les côcôs*, retrouvée dans un texte de Jérémie Kouadio N'guessan:

¹⁰⁴ J. N. Kouadio, "Le nouchi et les rapports dioula-français," *Ibid.*

- Yodé, on fait quoi, je moyen fait côcô dans ton dos ce soir non ?
- Ah ! manman ça réussit pas hein ! pas que moi-même je n'a pas gagné pou manger
- Ça moyen réussi petit
- Mais j'ai quoi ! les côcôs comme ça là ça me charge !
- Depuis que le zouglou est né tout réussit pour nous, c'est que pour moi ça moyen réussi ce soir-là
- Ah manman, pour toi là cà'est en bri main'nan ?
- Y a un adage anglais qui dit : no contribution, no drink
- C'est les côcôs
- Les côcôs i sont pas sérieux, les côcôs c'est les gens i sont pas sérieux
- Savez-vous ce qu'on appelle les côcôs ? les côcôs c'est les gens qui mangent dans la poche de leur camarade.¹⁰⁵

Ce texte abonde de mots et d'expressions qui relèvent du nouchi. *Côcô* est un terme popularisé; *çà'est en bri main'nan?*: le terme *bri* vient de *brigand* (*Tu veux y arriver par la force alors?*); *winston*: c'est une marque de chaussure; *décaler*: signifie *marcher*; *dédja*: signifie dans ce contexte, *ouvrir*; *les gos*: signifie *les filles*; *djaa*: c'est une interjection qui est synonyme aux mots comme *or*, *alors que*; (*côcôs*) *blofer*: signifie *bluffeur*, *vantard*; *même moro côcô moyen tomber*: signifie *même si vous n'avez qu'une pièce de cinq francs cfa (moro), le parasite est capable de vous la réclamer*.¹⁰⁶

On a retrouvé le nouchi chez les trois ténors de la politique ivoirienne que sont Alassane Ouattara, Laurent Gbagbo et Henri Konan Bédié, lors des campagnes électorales. Les trois candidats à l'élection présidentielle d'octobre 2010 utilisaient quelques mots du nouchi dans leurs propos. Laurent Gbagbo disait de ses adversaires politiques qu'ils étaient *flêkê-flêkê*¹⁰⁷ et qu'il allait les *gbôlô*. Ce qui signifie que *tous ses adversaires politiques étaient faibles, et qu'il allait les battre*.

En somme, le nouchi est un parler trans-ethnique parce qu'il utilise, en plus de ses propres mots, des mots issus de tous les parlers de Côte-d'Ivoire. En cela, il rallie et rassemble toutes les sensibilités. Les politiciens et les hommes d'affaires s'en servent pour être compris par tous, pour aggrandir leurs audiences. Ainsi, le nouchi peut tout aussi être considéré comme une langue de développement.

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ *Ibid*

¹⁰⁷ L. Gbagbo, cité par Jérémie Kouadio N'guessan, *Ibid*

4.3 Le nouchi: un parler de développement économique

Outre les facteurs démographiques, linguistiques et culturels, des facteurs économiques tels que les échanges commerciaux peuvent aussi justifier et motiver l'officialisation du nouchi.

En effet, dans les situations de plurilinguisme, les États peuvent s'appuyer sur la rentabilité d'une langue pour décider de sa planification. Cela fut le cas en Indonésie et en Tanzanie¹⁰⁸.

Après l'indépendance, l'État indonésien décida d'adopter le malais pour deux principales raisons. D'abord, parce que le malais était *la langue de personne*, c'est-à-dire une langue qui permettait de faire l'économie de polémiques et de conflits ethniques. Ensuite, parce que le malais, au départ, était essentiellement une langue de commerce utilisée dans les ports et sur les marchés. Ainsi, l'on peut comprendre que le choix du malais au détriment du javanais (la langue la plus parlée dans l'archipel avant les indépendances) avait tout aussi des enjeux économiques. Car le malais allait jouer un grand rôle en matière de développement du pays. En tant que langue transfrontalière, c'était un élément clé pour aider les citoyens (les acteurs de l'économie) à trouver leur propre solution aux défis qu'ils rencontraient dans leur vie.

Après son indépendance en 1961, le Tanganika, qui deviendra la Tanzanie en 1964, officialisa progressivement le swahili dans un contexte où le pays, géré en anglais, comptait plus de cent langues locales différentes. La promotion du swahili vers les années 1964, aux dépens de l'anglais et des langues vernaculaires, par le président Julius Nyerere, fut facilitée par un certain nombre de facteurs¹⁰⁹ parmi lesquels les facteurs économiques. Car depuis l'époque coloniale, le swahili est une langue véhiculaire et transfrontalière qui s'est développée dans le commerce, le long des côtes-Est de l'Afrique, et vers l'intérieur du continent. Et au moment de l'indépendance du Tanganika, il servait de langue véhiculaire sur les marchés et dans les ports. Son officialisation fut donc un moyen pour le développement du PIB (Produit intérieur brut) du pays. L'État était convaincu qu'en employant le swahili (une langue véhiculaire parlée dans la sous-région Est africaine) dans leurs activités commerciales quotidiennes, les populations, dans leur majorité, allaient trouver des solutions aux défis auxquels elles faisaient face.

¹⁰⁸ J.L. Calvet, *Les Politiques linguistiques*, Paris, PUF, 1996

¹⁰⁹ Les facteurs historiques: le swahili était, au moment de l'indépendance, depuis longtemps écrite et utilisée dans l'administration locale. Les facteurs symboliques: le swahili était symboliquement perçu comme la langue de l'indépendance. Les facteurs geo-stratégiques: le swahili n'était la langue de personne. Sa promotion ne pouvait pas être assimilée à la prise de pouvoir d'un groupe ethnique sur les autres. (Louis-jean Calvet, *Les politiques linguistiques* . p.91)

À l'instar du malais et du swahili, le nouchi a une plus-value économique. Fortement basé sur le français, il utilise aussi des mots anglais, espagnols, allemands, entre autres. On note par ailleurs une forte dominance du dioula et du baoulé, ethnies les plus représentées sur les marchés. Le nouchi s'impose donc à une grande majorité de la population urbaine, notamment dans les secteurs d'activité comme le transport routier et le commerce. Voici, à titre illustratif, quelques mots et expressions nouchi que l'on retrouve dans le secteur du commerce urbain, inter-urbain et transfrontalier (La Côte-d'Ivoire et le Burkina Faso; la Côte-d'Ivoire et la Guinée; la Côte-d'Ivoire et le Mali; la Côte-d'Ivoire et le Sénégal; la Côte-d'Ivoire et la Mauritanie) :

Gbaka : Mini-car de transport en commun de 18 places; *Woyo* : Taxi compteur; *Wôro-wôro*: taxi communal; *Môgô* : un passage ou un client; *Frappeur*: Chauffeur ou Conducteur; *Balanceur*: un Apprenti-chauffeur ou un aide du conducteur; *Djoulatchè* : un propriétaire du véhicule; *Chawo* : le chef , le patron du véhicule.¹¹⁰

L'État ivoirien peut aussi se servir de la progression du nouchi sur le marché de l'emploi (surtout informel) pour l'officialiser ; c'est-à-dire l'imposer en l'impliquant dans le processus de l'apprentissage, dans les médias et dans l'administration. Pour cela, il peut préalablement l'équiper (pour que le nouchi puisse jouer ces rôles) en le standardisant, en le normalisant. Normaliser une langue, pour paraphraser Mohand Maharazi¹¹¹, c'est agir sur cette langue à différents niveaux en standardisant sa prononciation, ses structures morphologiques et grammaticales. C'est attribuer à la langue une certaine norme, entendue comme une sorte de loi linguistique à laquelle les sujets parlants doivent se conformer pour communiquer efficacement en employant à peu près les mêmes sons, les mêmes mots et les mêmes structures¹¹².

En effet, pour faire du nouchi une langue apte à assumer le statut de langue officielle en Côte-d'Ivoire, l'État peut préalablement initier sa codification en faisant appel à des spécialistes capables de l'uniformiser, c'est-à-dire de fixer rigoureusement son vocabulaire et ses structures grammaticales. Car comme on l'a vu au chapitre 3 (*La morphosyntaxe du nouchi*), bien qu'il ait une certaine autonomie, les principes qui régissent la grammaire du nouchi sont loin d'être finis et fermés : le système phonétique n'est pas assez régulier (la norme phonétique du nouchi reste à construire car ses mots, majoritairement empruntés, surtout à la langue française, conservent leur prononciation originelle) ; le système lexical est fluctuant, perméable; les dictionnaires sur

¹¹⁰ Dictionnaire *Le petit nouchi*, www.nouchi.com

¹¹¹ Maharazi, M, "Quelle démarche pour la standardisation de tamazight ?" <http://www.cnplet.net>

¹¹² Leclerc, J , cité par Maharazi, M, *Ibid.*

lesquels il se base ne sont pas officiels et restent, par conséquent, ouverts. Le système syntaxique n'est pas assez rigoureux. Il s'inspire du système français et est structuré de formes proches de la langue parlée française (apocopes, troncations, reprise pronominale); des formes qui pousseraient à considérer le nouchi comme une espèce de français dialectal (par rapport au français standard).

Au fait, l'ouverture (lexicale et syntaxique) parfois incontrôlée du nouchi sur les autres langues peut être une source de problèmes d'intercompréhension. Elle fait que le nouchi soit parlé de différentes manières, avec une phonologie, un vocabulaire et une syntaxe partiellement différentes. D'où l'urgence de le normaliser avant de le diffuser (dans les médias, dans les écoles), c'est-à-dire de lui doter d'un fond lexico-syntaxique standard ; de forger une sorte de lieu commun des différents parlars qui le sous-tendent. Cela nécessitera certainement du temps (aux linguistes experts), et un certain investissement (de l'État). Mais devant l'avancée oppressive du phénomène nouchi, il revient aux décideurs politiques de prendre leur responsabilité. Il leur revient de doter aux populations une langue qui sied à leurs aspirations; une langue qui les unit et qui leur assure un certain épanouissement.

CONCLUSION GÉNÉRALE

De notre étude où je me suis proposé de présenter le nouchi dans sa nature, son système et son fonctionnement, avec pour intention de susciter une volonté politique quant à sa standardisation et à son officialisation, j'ai répondu aux questions suivantes, en m'appuyant sur les travaux de Louis-jean Calvet: quel est l'état de la situation écolinguistique en Côte d'Ivoire? Quelles langues retrouve-t-on dans ce pays ? De quelles considérations jouissent-t-elles sur le plan institutionnel et fonctionnel? Quels sont les facteurs qui motivent ces considérations? En quoi et pourquoi le nouchi mériterait-il plus d'attention?

Mon travail a été reparti en deux grandes parties constituées de deux chapitres chacune. La première partie, "La présentation du paysage linguistique ivoirien", s'est efforcée d'apporter les éléments de réponse aux quatre premières questions: quel est l'état de la situation écolinguistique en Côte d'Ivoire? Quelles langues retrouve-t-on dans ce pays ? et de quelles considérations jouissent-t-elles sur le plan institutionnel et fonctionnel? Quels sont les facteurs qui motivent ces considérations?

Le premier chapitre de cette partie, "Statut institutionnel des langues" s'est intéressé au statut hiérarchique des langues ivoiriennes sur le plan institutionnel. Il a indiqué que comme dans plusieurs pays africains, la Côte d'Ivoire compte, en plus de la langue française, une multitude de langues nationales. Et que l'essentiel de sa politique linguistique donne à voir un système écolinguistique où le français occupe la position de *langue hypercentrale* à côté des langues locales considérées comme des *langues périphériques*. Bref, ce chapitre a indiqué que sur le plan institutionnel, même si cela n'est pas explicitement souligné, les langues locales restent déconsidérées depuis la constitution de 1963 et de 2000. Et que cela est lié aux facteurs historico-politiques, notamment à la colonisation et à l'administration postcoloniale des années 1960 qui imposèrent le français comme principale langue de communication au détriment des langues locales.

Le deuxième chapitre de la première partie, "Statut fonctionnel des langues", s'est intéressé au statut hiérarchique des langues ivoiriennes en fonction du rôle concret que ces dernières jouent quotidiennement (en fonction de leur rôle utilitaire dans la société). Ce chapitre s'est appuyé sur des statistiques et des faits concrets observables pour indiquer que le nouchi est la langue la plus utilisée en Côte-d'Ivoire. En d'autres termes, ce chapitre a pu démontrer que sur

le plan fonctionnel, le nouchi occupe une position hypercentrale par rapport à la langue française et aux autres langues locales. De façon globale, dans la première partie du travail, j'ai proposé une lecture des dynamiques linguistiques de la Côte-d'Ivoire en m'appuyant sur les travaux de Louis-Jean Calvet. J'ai présenté les langues qui composent le paysage linguistique de ce pays en soulignant le jeu de force qui existe entre elles. J'ai présenté les langues avec qui le nouchi partage le même espace géographique. Bref, j'ai exploité le critère d'hierarchisation des langues tel qu'il est décrit par Louis-jean Calvet pour souligner qu'en Côte-d'Ivoire, la langue française est hypercentrale sur le plan institutionnel tandis que le nouchi l'est sur le plan fonctionnel.

La deuxième partie du mémoire dont le titre est "Caractéristiques du nouchi", a tenté de répondre à la dernière question soulevée dans la problématique: *En quoi et pourquoi le nouchi mériterait-il d'être officialisé?* Cette partie a été aussi développée en deux chapitres. Son premier chapitre (le troisième chapitre du mémoire) dont le titre est "La morphosyntaxe du nouchi", s'est intéressé au lexique et à la structure phrastique du nouchi. Le développement de ce chapitre a permis de se rendre à l'évidence que le nouchi crée et emprunte ses structures morphosyntaxiques à partir d'une langue tierce. Et que contrairement à ce que l'on serait tenté de croire, c'est une langue hétéroclite, influencée par le français et les parlers locaux; un parler dynamique, riche et varié, qui crée ses propres structures syntaxiques. Des structures singulières qui n'ont parfois rien à voir avec celles de la langue française.

À la réalité, le premier chapitre de la deuxième partie a défini le nouchi comme une langue en construction, ayant un vocabulaire et une syntaxe moins fixe qui ne demande qu'à être aménagés.

Le deuxième chapitre de la deuxième partie, (le quatrième chapitre du mémoire) "Vers une officialisation du nouchi", a plaidé en faveur de l'officialisation du nouchi. Ce chapitre a mentionné un certain nombre de critères qui peuvent aider à :

- recommander le nouchi auprès des décideurs politiques ;
- lui aménager un profil de grammaire ;
- proposer des mécanismes de sa sauvegarde et de sa vulgarisation, bref à initier des stratégies pour faire de lui une marque linguistique ivoirienne.

Au fait, le chapitre a vanté les mérites du nouchi en le présentant comme une langue appréciée par un grand nombre d'ivoiriens. Une appréciation interprétable comme le signe d'une volonté d'effacer les stigmates de la colonisation qui font la promotion de la langue française depuis 1883. C'est-à-dire depuis la mise sur pied de l'alliance française dans les colonies.

Plus concrètement, le dernier chapitre a présenté le nouchi comme une langue trans-ethnique capable de promouvoir et de consolider la cohésion nationale. Il l'a présenté comme la seule sociolecte qui pourrait faire rompre les barrières tribales et les particularismes; et qui mettrait les ivoiriens au même pied d'égalité, en permettant une intercompréhension plus grande dans une population marquée par une multiplicité d'ethnies et de langues.

Enfin, en faisant allusion au malais et au swahili, le dernier chapitre a décrit le nouchi comme une langue qui a une plus-value économique. Bref, il a décrit le nouchi comme une langue qui s'impose à une grande majorité de la population urbaine; et qu'on retrouve dans les lieux ou secteurs d'activité comme le transport routier et le commerce.

En définitive, j'ai défini et situé le paysage linguistique ivoirien en m'intéressant à la dimension abstraite, concrète, pratique et pragmatique des langues qui le composent. Je me suis inspiré de la manière dont Louis-Jean Calvet présente la situation écolinguistique du monde pour scruter *la vie* des langues ivoiriennes, notamment les rapports que ces langues entretiennent entre elles, puis avec la société. En d'autres termes, je me suis inspiré de la manière dont Louis-Jean Calvet présente la situation écolinguistique du monde pour décrire les langues ivoiriennes comme des systèmes abstraits et concrets d'utilité sociale.

Parlant du nouchi, j'ai indiqué qu'il était, sans nul doute, *la langue nationale* des ivoiriens. Car en plus d'être parlé par plus de la moitié de la population du pays (toutes classes sociales confondues), le nouchi, dans sa pratique, emprunte ou crée ses composantes lexicales, morphologiques et syntaxiques à partir d'un mélange de langues étrangères avec les langues locales; signant ainsi une volonté cryptique, un signe de reconnaissance et d'identification de la Côte d'Ivoire.

Plusieurs travaux sur le nouchi m'ont permis d'évoquer son origine, sa morphosyntaxe, les raisons de son extension et les conditions de son émergence. L'évocation de ces données m'a permis de réaliser combien il est nécessaire de standardiser (affiner rigoureusement une base syntaxique et lexicale au nouchi), de diffuser (faire répandre le nouchi à travers les médias et l'école), bref d'officialiser cette langue qui devient de plus en plus incontournable pour une grande majorité de jeunes ivoiriens.

Bibliographie

Abia Aboa, Laurent, - "Le français en contexte urbain en Côte-d'Ivoire", *Revue Sudlangues*, no 18, 2012,

- "La francophonie ivoirienne, enjeux politiques et socioculturels", *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde [En ligne]*, 40/41 | 2008, mis en ligne le 19 juin 2010

- "Le nouchi a-t-il un avenir?"
http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/Le_nouchi_a-t-il_un_avenir.pdf

- "La Côte-d'Ivoire et la langue française: les facteurs d'une appropriation",
<http://www.ltml.ci/files/articles3/Laurent%20ABOA.pdf>

Atsé N'cho, Jean-Baptiste, "Les verbes du nouchi (parler argotique ivoirien) : pour une analyse morphosyntaxique", www.ltml.ci/files/.../Jean-BaptisteATSeNCHO.pdf

Ahua, Bernard, et Coulibaly, Alain, "Nouchi : un langage à la mode", in *Fraternité-Matin*, 1986.

Ahua, Mouchi, Blaise, "La motivation dans les créations lexicales en nouchi" in *Le Français en Afrique*, no 21, 2006.

BARKO, Ivan, " L'Alliance française : les années Foncin (1883-1914). Contexte, naissance, mutations", *L'Enseignement et la diffusion du français dans l'empire colonial français. 1815-1962*, Documents, Sihfles, 2000.

Boutin Akissi, Béatrice, *Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*, thèse de Doctorat, Université de Grenoble III, 2002.

Boyer, Henry, *Sociolinguistique : territoires et objets*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1996.

Bussang, Françoise, *En Côte d'Ivoire*, Paris, Hachette, 1990

Calvet, Louis-jean, - *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Paris, Payot, 1974

- L.J Calvet, *Les langues véhiculaires*, Paris, PUF, 1981

- *La Sociolinguistique*, Paris, PUF, 1993

- *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF, 1996

- "Le nouchi, langue identitaire ivoirienne ? ", in *Diagonales 42*, 1997

- "y a-t-il une politique linguistique de la France en Afrique indépendante ? "
Grenzgänge 5, 3. Jahrgang, 1996

-*Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999.

Fishman, Joshua, *Sociolinguistics*, Rowley, Mass, Newbury House, 1970

Gezundhajt, Henriette, Département d'études françaises de l'Université de Toronto, 1998-2013,
<http://www.linguistes.com/phonetique/phon.html>)

Helmut Glück, "Sprachtheorie und Sprach (en) politik", *OBST*, 18, 1981.

Heine et Reh, *Sprach politik in Afrika*, Hamburg, Buske, 1982.

Ingse, Skattum, *Analyse stylistique d'un roman africain, Les Soleils des indépendances*, Hovedfag, Université d'Oslo, 1981.

Kouadio, N'guessan, Jérémie, -"Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ?", in *Gouaini/Thiam* (éds.), *Des langues et des villes*, Paris, ACCT/Didier Erudition, 1990.

- "Quelques traits morphosyntaxiques du français en Côte d'Ivoire", *Langues*, volume 2, 1999.

- "Le nouchi et les rapports dioula-français", in *Des inventaires lexicaux du français en Afrique à la sociologie urbaine. Hommage à Suzanne Lafage*. Revue *Le français en Afrique Noire*, n° 19, Didier-Érudition, 2005

- "Le français: langue coloniale ou ivoirienne ? "Revue *Herodote* no 126, 2007

- "le français en Côte d'Ivoire: De l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène" , *Documents pour l'histoire du français langue étrangère et seconde*, n°40/41, juin-décembre 2008

Kouame, Jean Martial, "Les langues ivoiriennes entrent en classe". *Intertextes*, n°3-4, Université Libre Internationale de Moldavie, Chisinau. 2007.

Kube, Sabine, *Gelebte Frankophonie in der Côte d'Ivoire: die Dimensionen des Sprachphänomens Nouchi und die ivoirische Sprachsituation aus der Sicht abidjaner Schüler*, LIT Verlag Münster, 2005

Lafage, Suzanne, "Le lexique français de Côte-d'Ivoire. Appropriation & créativité", *Le Français en Afrique Noire*, Revue du *ROFCAN*, n° 16 et 17, tomes 1 et 2, 2002.

Leclerc, Jacques, - "Côte-d'Ivoire" *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec,

TLQF, Université de Laval, 2012.

- "Côte d'Ivoire – Les religions dans L'aménagement linguistique dans le monde", Québec, *TLFQ, Université Laval*, 28 oct. 2002, [<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/cotiv.htm>]

Maharazi, Mohand, "Quelle démarche pour la standardisation de tamazight ?" <http://www.cnplet.net>

Ngalasso, Musanji, *Littératures, savoirs et enseignement*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2007

Ninyoles, Rafael, *Estructura social y politica linguistica*, Valencia, 1975

Parisse, Christophe, "La morphosyntaxe : Qu'est ce qu'est ? - Application au cas de la langue française" in *HAL*, 2009.

Riegel et alii, *La Grammaire methodique du français*, chapitre, *l'Enonciation*, Paris, PUF, 1994.

Tera, Kalilou. "Attitudes envers le dioula et pratiques en Côte-d'Ivoire," <http://llacan.vjf.cnrs.fr/fichiers/mande2011/biblio/tera.pdf>

Turcotte, Denis, "Analyse comparée de la planification linguistique en Côte-d'Ivoire et à Madagascar", dans *l'Etat et la planification linguistique*, tome II, Quebec, Editeur officiel du Quebec

Watters, J.R., "Syntax", in *Heine B. & Nurse D. (éds), African Languages : An introduction*, Cambridge University Press, 2000.

TABLES DES MATIÈRES

Résumé.....	ii
Remerciements.....	iii
INTRODUCTION.....	4
PARTIE1:PRESENTATION GÉNÉRALE DU PAYSAGE LINGUISTIQUE IVOIRIEN ...	7
CHAPITRE1 :STATUT INSTITUTIONNEL DES LANGUES.....	8
1.1 Statut institutionnel de la langue française.....	10
1.2 Statut institutionnel des langues locales.....	11
1.3 Facteurs d’appropriation institutionnelle de la langue française.....	13
1.3.1 Facteurs historiques.....	13
1.3.2 Facteurs politiques.....	14
CHAPITRE2 : STATUT FONCTIONNEL DES LANGUES.....	16
2.1 Langues intra-ethniques et inter-ethniques.....	17
2.2 Langues véhiculaires.....	19
2.3 Typologie et attitudes des locuteurs du nouchi.....	21
PARTIE II : CARACTÉRISTIQUES DU NOUCHI.....	28
CHAPITRE 3 : LA MORPHOSYNTAXE DU NOUCHI.....	29
3.1 Le vocabulaire du nouchi.....	33
3.1.1 Mots d’origine française.....	34
3.1.2 Mots d’origine anglaise.....	39
3.1.3 Mots d’origine dioula.....	41
3.1.4 Mots d’origine espagnole.....	42
3.1.5 Mots d’origine allemande.....	42
3.1.6 Mots d’origine bété.....	43

3.1.7 Mots d'origine baoulé.....	43
3.2 Formes syntaxiques du nouchi.....	45
CHAPITRE 4 : VERS UNE OFFICIALISATION DU NOUCHI.....	61
4.1 Le nouchi : un parler véhiculaire.....	63
4.2 Le nouchi : un parler trans-ethnique.....	66
4.3 Le nouchi : un parler de développement économique.....	70
CONCLUSION.....	74
BIBLIOGRAPHIE.....	77